



MANITOU.

GUIDE DU CONDUCTEUR

Réf. 3019-0021719
RÉV. DÉC. 2023

AVERTISSEMENT

L'exploitation, l'entretien et la maintenance d'un bateau de plaisance peuvent vous exposer à des produits chimiques, notamment les gaz d'échappement des moteurs, le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb, dont l'État de Californie sait qu'ils provoquent des cancers et des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction. Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement. Réparez l'embarcation dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre embarcation. Pour en savoir plus, visitez le site www.P65warnings.ca.go/marine

Cher client Manitou,

Vous avez probablement passé beaucoup de temps à étudier les nombreux choix que vous offre actuellement le marché des bateaux de plaisance. Nous sommes donc particulièrement honorés par votre choix. Comme la qualité et le design de nos bateaux sont inégalés, vous avez choisi Manitou, comme beaucoup d'autres plaisanciers, et nous tenons à vous en remercier.

Pour prolonger la durée de vie de votre bateau, il est nécessaire de l'utiliser et de l'entretenir correctement. Prenez le temps d'examiner les informations fournies dans ce Manuel et dans le Manuel pour bateaux pontés/ pontons de la National Marine Manufacturers Association (NMMA) qui l'accompagne. Vous y trouverez des conseils d'utilisation, de nettoyage et d'entretien, ainsi que des informations sur la sécurité nautique et les règles nautiques. Ces informations sont essentielles pour votre sécurité et celle de vos passagers. Veuillez la lire attentivement.

Chez Manitou, nous sommes fiers de construire les bateaux les plus sûrs de notre industrie. Prenez le temps d'examiner le fonctionnement des dispositifs de sécurité supplémentaires de votre bateau. Vous avez sûrement constaté que l'expérience de navigation confortable et facile de votre famille est notre priorité absolue. Vous avez acheté un bateau pour vos loisirs en famille. La qualité Manitou est la base même de la tranquillité d'esprit que vous attendez pour vous détendre et profiter de votre bateau pendant de très nombreuses années.

Lorsque l'usine aura reçu l'enregistrement de votre garantie, Manitou vous enverra rapidement une enquête de satisfaction. Votre opinion compte beaucoup pour nous. Si vous ne recevez pas cette enquête, veuillez la demander à Manitou en envoyant un courriel à : manitou.consumers@brp.com.

Nous vous remercions d'avoir choisi Manitou.

CRUISE

Illustration : modèle Valeur avec

- Bimini standard
- Moteur Rotax S intégré



EXPLORE

Illustration : modèle Récréation avec

- Bimini Sport
- Moteur hors bord (option)
- Tubes peints en noir



EXPLORE MAX

Illustration : modèle Récréation avec

- Bimini Sport
- Bi-moteur Rotax S intégrés
- Tubes peints en noir



LX

Illustration : modèle Sport avec

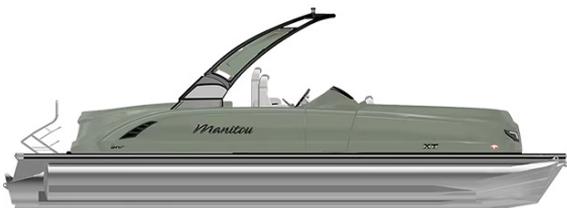
- Arceau Sport



XT

Illustration : modèle Luxe avec

- Arceau Sport



SECTION 1	
Informations sur la sécurité	3
SECTION 2	
Introduction	4
À propos de ce Guide du conducteur	4
Avant votre première sortie.....	4
Travailler ensemble	5
SECTION 3	
Possession.....	6
Utilisation prévue	6
Trousse du propriétaire	6
Procédures de la garantie	7
Identification du bateau.....	7
Immatri-culation provinciale ou d'État.....	8
Assurances.....	8
Élimination des déchets.....	8
Élimination des déchets sanitaires	8
SECTION 4	
Sécurité	9
Monoxyde de carbone.....	9
Pratiques de sécurité nautique	10
Conduire en toute sécurité	11
Sécurité de la baignade.....	12
Sécurité du ski nautique.....	13
Étiquettes de sécurité	14
Équipement de sécurité obligatoire.....	16
Autres recommandations de sécurité	17
Conditions dangereuses	18
Étiquettes de conformité	19
SECTION 5	
Utilisation de votre bateau Manitou.....	22
Carburant	23
Ravitaillement.....	24
Mise à l'eau de votre bateau	25
Informations sur la capacité du bateau.....	26
Embarquement	26
Rangement de l'équipement embarqué.....	28
Répartition du poids	28
Direction	28
Règles de navigation et droit de passage.....	29
Vitesse du bateau	29
Réglage de l'assiette.....	29
Amarrage	30
Chargement et remorquage de votre bateau.....	30
Lois sur le remorquage des bateaux	31
Capacité de remorquage	31
Poids de timon	31
Crochet d'attelage	31
Chaînes de sécurité.....	32
Marche arrière avec une remorque.....	32
Rappels concernant le remorquage.....	32
Entreposage de votre bateau.....	33
Supports d'entreposage.....	34
SECTION 6	
Système électrique.....	35
Système de câblage électrique.....	35
Maximus DCM	35
Batteries.....	35
Feux	36
Feux d'accostage	36
Feu de mouillage	36
Commutateurs.....	37
Tableau de bord	37
Affichage numérique	37
Descriptions du Tableau de bord	38
SECTION 7	
Commandes	42
Système de direction.....	42
Pilotage automatique.....	43
Direction avec manette iDOCK	44
Commandes bi-moteur	50
Système de commandes transmission et accélérateur	51
SECTION 8	
Autres composants	52
Vivier.....	52
Arceau Sport	52
Modèles équipés d'un moteur hors bord	
Rotax	53
Plateformes de baignade sur modèles	
Rotax	53
Échelle d'embarquement de poupe.....	54
SECTION 9	
Nettoyage de votre bateau Manitou.....	55
Revêtement de sol	55
Auvents et housses en tissu	56
Boutons-pression et fermetures	
à glissière	57
Tissus enduits de vinyle.....	57
Entretien des surfaces extérieures et des graphiques.....	58
SECTION 10	
Entretien de votre bateau Manitou.....	59
Corrosion.....	59
Surfaces en aluminium	60
Entretien des batteries et du système électrique.....	60
SECTION 11	
Espèces aquatiques envahissantes (EAE).....	61
SECTION 12	
Positions assises pendant la navigation	63
SECTION 13	
Index	64
GARANTIE :	
Reportez-vous au Guide de la garantie pour obtenir d'autres informations sur la garantie générale et la garantie CARB spécifiques à votre bateau.	

SECTION 1 : NOTIFICATIONS IMPORTANTES SUR LA SÉCURITÉ

Vous devez comprendre toutes les consignes de sécurité apposées sur votre bateau figurant dans le présent Manuel. Dans ce Manuel, les informations importantes sur la sécurité sont identifiées à l'aide des notifications expliquées ci-dessous. Il est indispensable de comprendre toutes ces notifications avant d'utiliser votre Manitou.

DANGER

Indique une situation dangereuse imminente qui, si elle n'est pas évitée, entraînera la mort ou des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT

Indique une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

ATTENTION

Indique une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, pourrait entraîner des blessures modérées ou mineures.

AVIS

Un Avis présente des informations importantes sur l'installation, le fonctionnement ou l'entretien qui, si elles ne sont pas respectées, peuvent entraîner des dommages matériels.

Vous rencontrerez diverses situations qui ne sont pas mentionnées dans ce Manuel et qui nécessiteront une application maîtrisée des consignes et pratiques de sécurité. Préparez-vous pour assurer votre sécurité, qui doit être votre priorité en toutes circonstances.

SECTION 2 : INTRODUCTION

Félicitations ! En tant que propriétaire Manitou, vous avez la certitude que votre bateau vous procurera de superbes moments de détente et de plaisir sur l'eau avec votre famille et vos amis pendant de nombreuses années. Non seulement vous avez acheté l'un des bateaux de la plus haute qualité sur le marché actuel, mais vous avez aussi acheté la tranquillité d'esprit que Manitou garantit avec chacun des bateaux qu'il vend. Si vous rencontrez un problème couvert par la garantie Manitou, Manitou collaborera avec votre concessionnaire pour le résoudre avec efficacité. Et vous pourrez reprendre rapidement vos activités nautiques.

À PROPOS DE CE GUIDE DU CONDUCTEUR

Ce Guide a été rédigé pour permettre au propriétaire, pilote ou passager de ce bateau de se familiariser avec ses diverses commandes, ses opérations d'entretien et ses pratiques pour bénéficier d'une conduite sûre. Conservez ce Guide du conducteur dans votre bateau afin de le consulter selon les besoins, pour le fonctionnement, l'entretien, le dépannage ou la formation d'autres personnes. Ce Guide est disponible en plusieurs langues. En cas de divergence par rapport à la version originale anglaise, cette dernière a préséance.

Pour consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de ce Guide du conducteur, allez sur le site : **www.operatorsguides.brp.com**

L'information contenue dans ce Guide est exacte à la date de publication. Cependant, nous devons préciser que la politique d'amélioration continue de Triton Industries, Inc appliquée à tous ses produits, exclut toute obligation d'intégrer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, certaines différences peuvent survenir entre le produit fabriqué et les descriptions et/ou la fiche technique du présent Guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

AVANT VOTRE PREMIÈRE SORTIE

Avant de mettre votre Manitou à l'eau pour son premier voyage, prenez le temps d'apprendre à connaître votre nouveau bateau. Commencez par les étapes suivantes :

- Explorez la trousse du propriétaire et familiarisez-vous avec les informations qu'il contient.
- Lisez ce Manuel en accordant une attention spéciale aux avertissements de sécurité et autres informations essentielles.
- Prenez connaissance des étiquettes de sécurité apposées sur votre bateau. Comprenez leur signification. Préparez-vous à les expliquer aux passagers.
- Passez en revue le *Manuel NMMA pour bateaux pontés/ pontons*, qui se trouve dans votre trousse du propriétaire.
- Exigez de toute autre personne susceptible de conduire votre bateau qu'elle lise et examine ce Manuel et tous les documents réunis dans votre trousse du propriétaire.

Ensuite, avant de sortir votre Manitou pour la première fois, familiarisez-vous avec le bateau et toutes ses caractéristiques et fonctions. Les étapes suivantes sont très importantes :

- Asseyez-vous dans le siège du capitaine et prenez tout le temps nécessaire pour comprendre les boutons et commutateurs avec leurs différentes fonctions.
- Familiarisez-vous avec chaque indicateur du tableau de commande.
- Assimilez la largeur et la longueur de votre bateau.
- En outre, toute personne susceptible de conduire votre bateau doit suivre ces mêmes étapes.

Enfin, n'oubliez pas que vous êtes responsable à tout moment de la sécurité des passagers de votre bateau et de celle des autres usagers de la voie navigable. Pratiquez une navigation de plaisance courtoise et responsable chaque fois que vous profitez de votre Manitou !

TRAVAILLER ENSEMBLE

Une gestion réussie d'un bateau s'appuie sur un travail d'équipe. Le fabricant, le concessionnaire et le propriétaire du bateau ont tous un rôle à jouer pour garantir la meilleure expérience possible sur l'eau pendant de nombreuses années. Chaque rôle a ses propres responsabilités, que nous décrivons ci-dessous.

RÔLE DU FABRICANT

Nous nous imposons des normes de fabrication rigoureuses à chaque étape de la construction de chacun de nos bateaux Manitou. Nous effectuons des inspections et des tests rigoureux pour garantir une qualité optimale.

RÔLE DU CONCESSIONNAIRE

Votre concessionnaire a la responsabilité d'inspecter et de préparer votre Manitou avant la livraison. Après vous avoir vendu un bateau Manitou votre concessionnaire doit effectuer les opérations suivantes :

- Enregistrer votre bateau dans le système administratif Manitou.
- S'assurer que vous avez compris les exigences de l'utilisation et de la sécurité de votre bateau Manitou.
- Vous présenter le fonctionnement général de votre bateau Manitou.
- Vous fournir une trousse de propriétaire complète avec tous les manuels et les informations concernant votre nouveau bateau Manitou et tout autre élément lié à votre achat.

RÔLE DU PROPRIÉTAIRE

Il incombe au propriétaire d'assumer diverses responsabilités, incluant :

- Examiner le bateau et vérifier que tous les systèmes fonctionnent correctement avant d'accepter la livraison.
- Examiner en détail tous les manuels, la documentation et les instructions joints à la trousse du propriétaire, et utiliser tous les équipements conformément à ces instructions.
- Lire et comprendre la garantie limitée des produits Manitou.
- Utiliser tous les équipements conformément aux instructions du fabricant.

- Assurer la maintenance et l'entretien périodique du bateau, du moteur et des composants conformément aux exigences et aux recommandations du fabricant.
- Nettoyer et entretenir régulièrement le bateau.
- Apprendre et respecter toutes les lois locales, nationales, provinciales et fédérales relatives à l'utilisation et au transport du bateau.
- Assurer le bateau.
- Suivre et réussir une formation dédiée sur la sécurité nautique.
- Lire et respecter toutes les étiquettes de sécurité apposées sur le bateau.
- Faire de la sécurité votre première priorité en toutes circonstances.

SECTION 3 : POSSESSION

UTILISATION PRÉVUE

Les bateaux Manitou sont uniquement conçus pour la navigation sur des voies navigables intérieures, des rivières, des lacs et des baies. Il est important de comprendre qu'une mauvaise utilisation de votre bateau Manitou peut causer des situations dangereuses.

Les situations dangereuses incluent notamment les circonstances de houle et de fortes vagues capables d'endommager votre bateau, causer une perte de contrôle du bateau et mettre les passagers en danger. Par conséquent, toute utilisation sur les Grands Lacs et en mer doit être strictement évitée.

AVERTISSEMENT

Les hautes vagues qui passent par-dessus la proue de votre bateau Manitou sont dangereuses et peuvent endommager ou bosseler des parois.

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas votre bateau Manitou pour tirer un parachute ascensionnel, un cerf-volant, un planeur ou tout autre dispositif susceptible de s'envoler.

TROUSSE DU PROPRIÉTAIRE

La trousse du propriétaire contient diverses sources d'information pratiques. Elle contient :

- Le présent Manuel du propriétaire, avec les informations sur la garantie.
- *Le Manuel pour bateaux pontés/ pontons*, une publication de la National Marine Manufacturers Association (NMMA).
- Informations essentielles sur la sécurité fournies par les Garde-côtes américains (USCG) et l'Association NMMA.
- Informations sur l'entretien et le nettoyage des surfaces et des matériaux de votre bateau.

- Manuels et informations sur le fonctionnement de votre Manitou.
- Document sur les positions assises.

Votre concessionnaire peut aussi vous fournir des informations sur d'autres composants dans la trousse du propriétaire.

En résumé, les documents contenus dans votre trousse du propriétaire contiennent des informations sur le fonctionnement, le service, les spécifications, l'entretien, la garantie et d'autres informations pratiques. Il est important que vous lisiez et compreniez toutes les informations contenues dans votre trousse du propriétaire avant d'utiliser votre bateau.

PROCÉDURES DE GARANTIE

Veillez lire les conditions de la garantie Manitou afin de savoir ce qu'elle couvre.

Vous êtes tenu de faire réaliser tous les travaux sous garantie par un concessionnaire Manitou agréé. Le concessionnaire est votre premier contact pour les questions de garantie. Il est le spécialiste capable de répondre avec précision à tout problème concernant votre bateau.

IDENTIFICATION DU BATEAU

Triton Industries, Inc. gère un registre permanent de votre bateau, identifié par son Numéro d'Identification de Coque (NIC ou Hull Identification Number HIN). Ce registre réunit des informations sur l'équipement et les accessoires de votre bateau, le nom du concessionnaire qui vous l'a vendu, et sa date d'expédition.

L'étiquette NIC est fixée sur le montant tribord, près de la poupe. Le NIC doit figurer sur votre certificat d'immatriculation.

Pour garantir une réponse rapide lorsque vous contactez votre concessionnaire au sujet de la garantie ou d'autres travaux concernant votre bateau Manitou, veuillez indiquer le NIC, la longueur du modèle et sa couleur. L'absence de ces informations peut inutilement retarder la procédure de demande d'indemnisation. Pour plus de facilité, nous vous suggérons de les inscrire dans le tableau ci-dessous.



Position de l'étiquette du NIC

NIC

MODÈLE

Longueur

Couleur

IMMATRICULATION PROVINCIALE OU D'ÉTAT

Toutes les embarcations doivent porter leur numéro d'immatriculation à tribord et à bâbord. Votre bateau doit être immatriculé dans l'État ou la province où il est principalement utilisé. Les numéros d'immatriculation et les vignettes de validation doivent être placés conformément aux lois et règlements de votre État ou province.

ASSURANCES

En tant que propriétaire d'un bateau, vous êtes légalement responsable de tout dommage ou blessure causé par votre bateau. Dans la majorité des États et des provinces, cette responsabilité s'applique même si une personne autre que le propriétaire conduit le bateau lors d'un accident. Tout comme vous le faites pour votre maison et votre automobile, vous devez souscrire une assurance responsabilité civile et dommages matériels adéquate pour votre bateau. Protégez votre investissement en assurant votre bateau, votre moteur et votre remorque contre les dommages physiques ou le vol. Contactez votre agent d'assurance pour obtenir des informations sur la couverture nécessaire.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

La propreté de nos lacs et cours d'eau fait partie de nos responsabilités essentielles. Les déchets plastiques déversés dans l'eau tuent des poissons et autres animaux marins. Ils peuvent endommager les hélices des bateaux et bloquer les prises d'eau. Certaines formes de déchets en suspension dans l'eau s'accumulent sur les plages et provoquent des infections et des maladies. Les règlements des Garde-côtes américains (USCG) interdisent de jeter des déchets plastiques ou d'autres déchets mélangés à du plastique n'importe où dans l'eau.

Il est interdit de jeter divers déchets spécifiques à des distances du rivage définies par la loi.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS SANITAIRES

Il vous incombe de respecter toutes les lois locales sur l'élimination des déchets sanitaires. Si votre bateau est équipé de toilettes marines ou autre dispositif sanitaire, contactez les Garde-côtes américains (USCG), la marina locale ou votre concessionnaire pour obtenir des informations sur l'élimination correcte des déchets sanitaires. Vous devez en toutes circonstances éviter que ces déchets soient rejetés dans l'eau.

Il est interdit de déverser du plastique N'IMPORTE OÙ dans l'océan ou les eaux navigables des États-Unis, quel que soit le type d'embarcation. L'annexe V de la convention MARPOL est une loi applicable au niveau international pour développer un environnement marin plus propre et plus sûr. Toute infraction constitue un délit de classe D puni par des sanctions civiles, des amendes pouvant aller jusqu'à 25 000 dollars et des peines d'emprisonnement.

 Lacs, rivières, baies ou fleuves des États-Unis à 2 milles nautiques ou 3,5 km du rivage	 3 - 12 milles nautiques ou 5,5 - 22 km	 12 - 25 milles nautiques ou 22 - 46 km	 Au-delà de 25 milles nautiques ou 46 km
MISE EN DÉCHARGE INTERDITE POUR : Plastique et déchets Papier Métal Chiffons Vaseille Verre Farfange Aliments	MISE EN DÉCHARGE INTERDITE POUR : Plastique Matériaux de calage/fardage, de protection et d'emballage qui flottent ; encre si ce ne sont pas réduits à moins d'un pouce ou 2,5 cm. Papier Métal Chiffons Vaseille Verre Aliments	MISE EN DÉCHARGE INTERDITE POUR : Plastique Matériaux de calage/fardage, de protection et d'emballage qui flottent.	MISE EN DÉCHARGE INTERDITE POUR : Plastique

Les réglementations régionales et locales peuvent imposer des conditions d'élimination des déchets plus exigeantes. Il est interdit de déverser des déchets dans les Grands Lacs et leurs affluents.



INTERDICTION DE REJET D'HYDROCARBURES

La loi fédérale sur la pollution de l'eau interdit le rejet d'hydrocarbures ou de déchets à base de pétrole dans ou sur les eaux navigables des États-Unis ou les eaux de la zone contigue, ou qui peuvent affecter les ressources naturelles appartenant aux États-Unis ou relevant de leur autorité exclusive, si un tel rejet provoque une pellicule ou une décoloration de la surface de l'eau, ou cause une boue ou une émulsion sous la surface de l'eau. Les contrevenants s'exposent à des sanctions civiles et/ou pénales importantes, incluant des amendes et des peines d'emprisonnement.



SECTION 4 : SÉCURITÉ

En tant que propriétaire du bateau, il vous incombe de naviguer en toute sécurité, de respecter et de faire respecter les règles de sécurité, de connaître et d'appliquer les règles de la navigation, et de faire preuve de bon sens en toutes circonstances. Toute personne à qui vous confiez votre bateau doit comprendre et assumer ces responsabilités.

Vérifiez que vous avez parfaitement compris la signification de chacun des avertissements de sécurité figurant sur votre bateau. Il vous incombe de tenir compte des conseils de sécurité nautique figurant dans cette section.

Avant chaque sortie, vous devez vérifier que tous les équipements de sécurité sont à bord et en état de marche. Ils incluent un vêtement de flottaison individuel (VFI) pour chaque personne à bord et tout autre équipement de sécurité exigé par les Garde-côtes américains (USCG). La loi fédérale exige que les enfants de moins de 13 ans portent constamment leur gilet de sauvetage pendant la navigation. Cette règle exempte les enfants à l'intérieur du bateau ou dans une cabine fermée. Les lois peuvent varier selon l'État. Renseignez-vous auprès des responsables de la sécurité nautique de l'État où vous naviguez. Vérifiez que chaque passager à bord sait où sont les dispositifs de sécurité dont ils ont besoin. Pour en savoir plus sur ces exigences de sécurité, ainsi que sur d'autres informations sur la sécurité des bateaux, consultez le site web de Garde-côtes américains : www.uscgboating.org.

MONOXYDE DE CARBONE

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), un gaz toxique, inodore et incolore. Il peut être mortel s'il est respiré pendant une période prolongée. Les symptômes de l'inhalation de CO incluent, entre autres : vertiges, nausées, maux de tête, somnolence, vomissements, élancements dans les tempes, contractions musculaires et difficultés à réfléchir normalement. Si vous ou une autre personne subissez ces symptômes de manière persistante, consultez d'urgence un médecin.

Sur votre bateau, le monoxyde de carbone émis par les gaz d'échappement du moteur peut s'accumuler dans des zones fermées lorsque le bateau fonctionne à faible vitesse ou lorsqu'il est à l'arrêt sur l'eau. L'utilisation de l'espace arrière lorsque le bateau est en route augmente le risque d'accumulation de CO dans votre bateau. La présence d'un vent arrière peut accroître cette accumulation. Maintenez une ventilation constante appropriée et augmentez la vitesse selon les besoins.

⚠ DANGER

Le monoxyde de carbone inhalé peut être nocif ou mortel. Vérifiez que les sorties d'échappement ne sont pas obstruées et qu'elles sont éloignées des fenêtres ouvertes. Vérifiez que la ventilation est suffisante en toutes circonstances.

PRATIQUES DE SÉCURITÉ NAUTIQUE

La sécurité nautique doit toujours être prioritaire. Vous êtes constamment responsable de votre propre sécurité, de celle de vos passagers et de celle des autres usagers des voies navigables où vous circulez. Vous trouverez ci-dessous des recommandations de base à respecter pour votre sécurité nautique :

- Ne jamais conduire le bateau, ou permettre à d'autres de le conduire, sous l'influence de drogues ou d'alcool. Cette infraction fédérale est passible de sanctions importantes.
- Votre bateau et son équipement doivent être entretenus pour garantir une utilisation sûre et efficace. Une inspection régulière du bateau, du moteur et de l'équipement de sécurité vous permettra de détecter tout signe de dommage ou de détérioration.
- Vérifiez qu'un dispositif de flottaison à lancer et un extincteur sont constamment disponibles à bord. Ces équipements doivent être conformes aux normes réglementaires, facilement accessibles et maintenus en état de fonctionnement.
- Vérifiez les conditions météorologiques et l'état de l'eau avant de mettre votre bateau à l'eau. Prenez les précautions nécessaires pour faire face à des changements soudains des conditions de navigation, et en particulier en cas de variation des températures annoncées.
- En cas d'urgence impliquant le conducteur principal, assurez-vous qu'au moins une autre personne à bord connaît les bases du pilotage et de la sécurité sur l'eau.
- Ne laissez jamais une personne inexpérimentée conduire votre bateau.
- Familiarisez-vous avec les lois et réglementations locales, régionales et provinciales en matière de navigation de plaisance. Toutes leurs exigences doivent être respectées en toutes circonstances.
- Manitou recommande fortement à chaque propriétaire de suivre et de réussir un cours de sécurité nautique.

AVERTISSEMENT

Intoxication et navigation ne sont pas compatibles ! Ne conduisez jamais ou ne laissez personne conduire votre bateau sous l'influence de l'alcool ou d'autres drogues.

AVERTISSEMENT

Vous devez lire, comprendre et respecter les informations présentées sur toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre bateau.

CONDUIRE EN TOUTE SÉCURITÉ

« Conduire en toute sécurité » signifie que ni vous ni vos passagers ne tolérerez aucune utilisation abusive du bateau et que vous ferez preuve de discernement en toutes circonstances. Outre les lois, recommandations ou procédures applicables en matière de sécurité, prenez l'habitude de respecter les lignes directrices générales suivantes pour bénéficier d'une navigation sécurisée.

- Chargez le bateau dans les limites indiquées sur la plaque de capacité. Ne surchargez pas votre bateau. Répartissez uniformément la charge de la proue à la poupe. Vérifiez que la charge embarquée est toujours répartie de manière égale. Réduisez la charge lorsque les conditions météorologiques annoncées incluent des vents violents, une mer agitée, du brouillard, des avis de tempête ou des avis spécifiques concernant les petites embarcations.
- Demandez à tous les passagers de rester assis dès que le bateau est au moteur. Lorsque le bateau est en mouvement, les passagers doivent se tenir à l'écart des zones dépourvues de sièges, notamment la proue, le tableau arrière, les rambardes, le solarium et les dossiers. Vérifiez que le siège pivotant du conducteur est orienté et verrouillé face à l'avant. Les sièges orientés vers l'arrière ne doivent pas être utilisés pendant la navigation. Si votre bateau est équipé d'un siège de pêche pivotant, il ne doit pas être utilisé comme siège si le bateau se déplace à une vitesse supérieure à cinq milles nautiques par heure (9 km/h).

AVERTISSEMENT

Personne ne doit être assis sur la proue lorsque le bateau avance.

- Toutes les portes du bateau doivent rester fermées lorsque le bateau est au moteur afin d'éviter des blessures et des chutes par-dessus bord.
- Votre vitesse doit être égale ou inférieure à la limitation de vitesse exigée dans la zone de navigation. Évitez les vitesses excessives, en particulier à proximité du rivage.
- Apprenez et respectez les règles de navigation. Assurez-vous que tous les conducteurs de votre bateau connaissent ces règles.
- N'installez jamais un moteur ou ne faites aucune modification pour dépasser la puissance maximale indiquée sur la plaque d'homologation de votre bateau. Le dépassement de la puissance maximale de votre bateau et de votre moteur peut entraîner des situations capables de provoquer des accidents ou des blessures.
- Entraînez-vous pour vous habituer à la durée ou distance nécessaire pour arrêter votre bateau à différentes vitesses. Contrairement à une voiture, n'oubliez jamais qu'un bateau n'a pas de freins.
- Avant de permettre à quiconque d'entrer dans l'eau ou de remonter à bord, vous devez vérifier que le moteur est arrêté et que l'hélice ne tourne plus.
- Utilisez une gaffe ou autre dispositif approprié pour guider et protéger votre bateau pendant les manœuvres d'accostage. N'utilisez jamais vos mains ou vos pieds pour contrôler le mouvement de votre bateau pendant l'accostage. Le poids du bateau et son élan peuvent causer des blessures graves au bras ou à la jambe qui se trouverait coincé entre le bateau et le quai ou autre appui.

AVERTISSEMENT

Ne dépassez jamais la puissance ou la charge maximale de votre bateau.

SÉCURITÉ DE LA BAIGNADE

Pour nager à partir du bateau, les recommandations de sécurité de base suivantes doivent être respectées :

- Avant que quelqu'un entre dans l'eau, vous devez jeter l'ancre et arrêter le moteur.
- Uniquement entrer dans l'eau si une autre personne reste à bord. Ne jamais nager seul(e).
- Nager entre le bateau et le rivage, à l'écart du passage des autres bateaux.
- Désigner une personne qui restera à bord pour surveiller constamment les nageurs.
- Pour votre sécurité, utilisez l'échelle pour entrer dans l'eau. Du fait des profondeurs d'eau inconnues et d'autres variables imprévisibles, l'échelle est la méthode la plus sûre pour entrer dans l'eau.
- Utilisez l'échelle ou un autre moyen sûr pour remonter à bord.
- Les nageurs ne doivent jamais utiliser les tubes du bateau pour entrer ou sortir de l'eau.

AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais un nageur ou skieur nautique entrer ou sortir du bateau lorsque le moteur ou l'hélice tourne. Ne jamais s'approcher d'un nageur en faisant une marche arrière.

AVERTISSEMENT

Ne jamais plonger à partir d'une partie quelconque du bateau. La profondeur de l'eau étant imprévisible, plonger depuis le bateau peut causer des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

Dans l'eau ou à bord, les enfants doivent être constamment surveillés par un adulte et en toutes circonstances.

AVERTISSEMENT

La natation en eau libre présente des risques spécifiques. Toutes les règles de sécurité doivent être respectées.

SÉCURITÉ DU SKI NAUTIQUE

Des risques spécifiques au ski nautique s'ajoutent à ceux mentionnés dans la section Sécurité de la baignade. Les règles de base suivantes doivent être respectées pour pratiquer le ski nautique en toute sécurité.

- Le mât de remorquage des skieurs est conçue pour supporter un poids maximal de 136 kg (300 livres). Ne tractez jamais plusieurs remorques. Tractez toujours une seule remorque à la fois.
- Démarrez uniquement le moteur lorsque le skieur est à une distance sûre du bateau.
- Accélérez lentement le bateau jusqu'à ce que la corde du skieur soit tendue.
- Avant d'appuyer sur l'accélérateur, vérifiez qu'il n'y a pas de circulation devant votre bateau.
- Observez les signaux du skieur pour adapter votre vitesse à celle qui est la plus optimale pour le skieur.
- Désignez un passager, autre que le conducteur du bateau comme observateur. L'observateur doit surveiller le skieur et informer immédiatement le conducteur lorsqu'il est tombé.
- Lorsque le skieur tombe, l'observateur doit chercher et vérifier si le skieur a fait le signal OK.
- Approchez uniquement un skieur dans l'eau par le côté tribord. Arrêtez le moteur lorsque vous êtes proche de lui.
- Faites toujours attention pour éviter d'éventuels obstacles et lorsque l'eau est peu profonde.
- Ne pas skier après le crépuscule.
- Ne pas skier à proximité de nageurs ou de bateaux de passagers. Ne pas s'approcher des pêcheurs.

AVERTISSEMENT

Ne jamais quitter des yeux un skieur tombé dans l'eau. Tous les skieurs nautiques doivent porter en permanence un VFI approuvé par les Garde-côtes américains (USCG).

ATTENTION

Désignez un passager comme observateur pour surveiller constamment le skieur. Le conducteur ne doit pas être observateur.

AVERTISSEMENT

Modèles Cruise et Explore : Ne jamais transporter une charge sur la plateforme arrière lorsque vous pratiquez un sport nautique. La corde peut interférer avec la charge et la désarrimer, et devenir ainsi un obstacle pour la personne remorquée. Le mât de remorquage doit uniquement être utilisé pour le ski, la planche/ wakeboard et la planche à genoux/ kneeboard. Ce mât doit être utilisé par une seule personne. Ne pas utiliser le mât de ski pour aucune autre activité (tubing, parachute ascensionnel, remorquage, etc.).

Pour plus d'informations sur la sécurité du ski nautique, consultez le site www.boatus.org.

ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ

Les étiquettes de sécurité apposées sur votre bateau Manitou vous rappellent d'importantes considérations de sécurité. Les étiquettes suivantes sont normalement apposées sur tous les bateaux Manitou. Notez leur emplacement sur votre bateau. Lisez-les attentivement et respectez leurs directives. Demandez à vos passagers de les lire et de les respecter, Contactez votre concessionnaire de pontons Manitou pour remplacer toute étiquette de sécurité ou d'avertissement.

⚠ DANGER	
<ul style="list-style-type: none"> • TOUT CONTACT AVEC UNE HÉLICE EN ROTATION CAUSE DES BLESSURES GRAVES OU MORTELLES. • TOUJOURS ARRÊTER LE MOTEUR lorsqu'une ou des personnes sont dans l'eau à proximité de l'embarcation, sur la plateforme de baignade ou sur l'échelle d'embarquement. • NE JAMAIS FAIRE MARCHÉ ARRIÈRE VERS UNE PERSONNE dans l'eau. 	

⚠ DANGER		
	<p>TOUT CONTACT AVEC UNE HÉLICE EN ROTATION CAUSE DES BLESSURES GRAVES OU MORTELLES.</p> <p>RESTER À L'ÉCART DU BATEAU ET NE PAS S'APPROCHER DE LA PLATEFORME DE BAINNADE NI DE L'ÉCHELLE D'EMBARQUEMENT LORSQUE LE MOTEUR EST EN MARCHÉ.</p>	<p>LE MONOXYDE DE CARBONE (CO) PEUT PROVOQUER DES LÉSIONS CÉRÉBRALES OU LA MORT.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les gaz d'échappement du moteur et du générateur contiennent du monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore. • Le monoxyde de carbone est présent à l'arrière du bateau lorsqu'un moteur ou un générateur fonctionne. <p>SORTIR RAPIDEMENT À L'AIR FRAIS si vous avez des nausées, mal à la tête, des vertiges ou de la somnolence.</p>

⚠ DANGER	
	<p>TOUT CONTACT AVEC UNE HÉLICE EN ROTATION CAUSE DES BLESSURES GRAVES OU MORTELLES.</p> <p>RESTER À L'ÉCART DU BATEAU ET NE PAS S'APPROCHER DE LA PLATEFORME DE BAINNADE NI DE L'ÉCHELLE D'EMBARQUEMENT LORSQUE LE MOTEUR EST EN MARCHÉ.</p>

⚠ AVERTISSEMENT		
<p>Le non-respect de ces avertissements peut entraîner des BLESSURES GRAVES ou la MORT.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • LE MONOXYDE DE CARBONE (CO) PEUT PROVOQUER DES LÉSIONS CÉRÉBRALES OU LA MORT. <ul style="list-style-type: none"> - Les gaz d'échappement du moteur et du générateur contiennent du monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore. - Les signes d'intoxication au monoxyde de carbone sont les suivants : nausées, maux de tête, vertiges, somnolence et perte de conscience. - SORTIR RAPIDEMENT À L'AIR FRAIS toute personne qui présente des signes d'intoxication au monoxyde de carbone. - Voir la Guide du conducteur des informations supplémentaires concernant l'empoisonnement au monoxyde de carbone. • VÉRIFIER LES PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES AVANT DE QUITTER LE DÉPART et tenir compte de tous les conseils météorologiques. • VÉRIFIER LES PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES AVANT LE DÉPART et tenir compte de tous les conseils météorologiques. • NE JAMAIS UTILISER UN EMBARCATON SOUS L'INFLUENCE de drogues ou d'alcool. • NE JAMAIS SURCHARGER L'EMBARCATON. ASSUREZ-VOUS QUE LA CHARGE EMBARQUÉE EST CORRECTEMENT ATTACHÉE ET UNIFORMEMENT RÉPARTIE à l'avant, à l'arrière et des deux côtés de l'embarcation. Vous éviterez ainsi les fausses manœuvres, les pertes soudaines de contrôle, les risques d'envasement d'eau et/ou de chavirement. 		<ul style="list-style-type: none"> • LES PASSAGERS DOIVENT PORTER DES GILETS DE SAUVETAGE APPROUVÉS PAR LES GARDE-CÔTES DES ÉTATS-UNIS. • S'ASSURER QUE TOUTS LES PASSAGERS RESTENT ASSIS À LEUR PLACE PENDANT LA NAVIGATION. Pour éviter que les passagers tombent ou soient éjectés par-dessus bord, ne pas les laisser s'asseoir sur le dossier des sièges, le plat-bord ou les bords extérieurs du pont lorsque le bateau se déplace. • RÉDUIRE LA VITESSE AVANT TOUT VIRAGE SERRÉ OU SOUDAIN, ET MAINTENIR DES VITESSES SÉCURITAIRES en toutes circonstances, et adaptées à l'état de l'eau et à l'environnement. La manœuvrabilité à grande vitesse est limitée. Tout virage brusque peut entraîner une perte de contrôle de l'embarcation. • GARDER UNE DISTANCE DE SÉCURITÉ APPROPRIÉE adaptée aux conditions, afin d'éviter les collisions. • RESPECTER LES RÈGLES DE NAVIGATION ET LES LOIS DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE. • NAVIGUER AVEC PRUDENCE ET AVEC TOUTS LES FEUX REQUIS pendant la navigation de nuit et par mauvais temps. • LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR ET REMPLIR LA LISTE DE VÉRIFICATION de pré-utilisation avant le départ.
		

⚠ AVERTISSEMENT	⚠ MISE EN GARDE
<p>AUCUNE VENTILATION N'EST FOURNIE. LES VAPEURS DE CARBURANT CONSTITUENT UN RISQUE D'INCENDIE ET D'EXPLOSION. POUR ÉVITER LES BLESSURES OU LA MORT, NE PAS ENTREPOSER DE CARBURANT OU LIQUIDE INFLAMMABLE ICI.</p>	<p>NE PAS ENTREPOSER DE RÉSERVOIR À ESSENCE DANS CET ESPACE.</p>

⚠️ AVERTISSEMENT



NE PAS SURCHARGER LA PROUE CAR CELA RÉDUIRA LA MANŒVRABILITÉ OU PEUT CAUSER UN PIQUE. PLACER LES PASSAGERS POUR RÉPARTIR UNIFORMÉMENT LEUR POIDS. LES PASSAGERS DOIVENT RESTER ASSIS SUR LES SIÈGES PENDANT LA NAVIGATION.

DANGER DE BLESSURES GRAVES OU DE MORT EN CAS DE CHUTE SUR LA PROUE. NE PAS S'ASSOIR À L'AVANT DU PONT OU LES JAMBES À L'EXTÉRIEUR DE L'EMBARCATION. NE PAS OCCUPER LES SIÈGES À PIEDS À L'AVANT (si équipés) PENDANT LA NAVIGATION.

⚠️ AVERTISSEMENT

DANGER DE BLESSURES GRAVES OU DE MORT EN CAS D'EXPLOSION OU D'INCENDIE PROVOQUÉ PAR UNE FUITE DE CARBURANT. INSPECTER FRÉQUEMMENT LE SYSTÈME POUR DÉTECTER LES FUITES.

LE CONTENU PEUT ÊTRE SOUS PRESSION. DANGER DE BLESSURES GRAVES OU DE MORT EN CAS D'EXPLOSION OU D'INCENDIE. OUVRIR UNIQUEMENT ET LENTEMENT DANS UN ESPACE BIEN VENTILÉ. ÉTEINDRE TOUTE FLAMME NUE ET NE PAS FUMER.

UTILISER UNIQUEMENT DE L'ESSENCE JUSQU'À E10 (10 % D'ÉTHANOL MAXIMUM)



NE JAMAIS UTILISER D'ESSENCE CONTENANT PLUS DE 10 % D'ÉTHANOL. L'ESSENCE CONTENANT PLUS DE 10 % D'ÉTHANOL PEUT ENDOMMAGER LE MOTEUR ET LE SYSTÈME D'ALIMENTATION EN CARBURANT. SON UTILISATION ANNULE LA GARANTIE DU FABRICANT.

⚠️ AVERTISSEMENT

- TOUJOURS ATTACHER SOULEMENT LE SANDOUI AU COUVERCLE PIVOTANT POUR ÉVITER D'ÊTRE FRAPPE UN OCCUPANT EN CAS DE CHOC SOUS-MARIN DU MOTEUR.
- CONSULTER LE GUIDE DU CONDUCTEUR OU LE MANUEL D'ENTRETIEN AVANT DE RETIRER LE SANDOUI.

⚠️ MISE EN GARDE

DANGER DE BLESSURE GRAVE OU DE MORT RÉSULTANT D'UNE EXPLOSION OU D'UN INCENDIE PROVOQUÉ PAR UNE FUITE DE CARBURANT. INSPECTER LE SYSTÈME RÉGULIÈREMENT POUR S'ASSURER QU'IL N'Y A AUCUNE FUITE.

⚠️ AVERTISSEMENT



POINT DE PINCEMENT.
Ne pas approcher les doigts et les mains.

⚠️ AVERTISSEMENT

DANGER DE BLESSURES GRAVES OU DE MORT EN CAS D'INCENDIE, D'EXPLOSION OU DE CHOC ÉLECTRIQUE.

- L'alimentation électrique de cet appareil doit être connectée à une prise protégée par un disjoncteur de fuite à la masse (GFCI).
- Si vous utilisez une rallonge, branchez sa fiche sur le chargeur CA avant de connecter la rallonge sur la prise CA protégée par un disjoncteur de fuite à la masse.
- Effectuer le branchement dans une atmosphère ouverte et exempte de fumées explosives.
- Effectuer le branchement de manière sûre afin d'éviter tout contact avec l'eau.
- Ne pas utiliser ce chargeur s'il est immergé dans l'eau.

⚠️ AVERTISSEMENT



DANGER DE CONTACT AVEC L'HELICE

NE JAMAIS ENTRER DANS L'EAU SANS L'AUTORISATION DU CAPITAINE. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves et/ou la mort.

- LES HÉLICES TOURNENT AUTOMATIQUEMENT
Les hélices peuvent blesser toute personne se trouvant dans l'eau.
- Le bateau se déplacera brusquement dans une direction inattendue.
- Il est DANGEREUX d'être dans l'eau à proximité du bateau.
- NE PAS entrer dans l'eau, ou ne pas se placer dans une position présentant un risque de chute dans l'eau en cas de mouvement soudain du bateau.

⚠️ WARNING

DO NOT OCCUPY THE REARWARD FACING SEATS INCLUDING THE SWIM PLATFORM WHILE THE ENGINE IS RUNNING. THIS CAN RESULT IN CONTACT WITH A MOVING PROPELLER, OR EJECTION FROM BOAT CAUSING CUTS, LACERATIONS, SEVERE INJURY OR DEATH. THESE AREAS SHOULD ONLY BE OCCUPIED WHEN THE BOAT IS AT REST AND THE ENGINE IS OFF.

AUVENT BIMINI ARCEAU SPORT LX & XT (SI ÉQUIPÉ) :

⚠️ AVERTISSEMENT

DANGER DE BLESSURES GRAVES OU DE MORT EN CAS DE CHUTE PAR-DESSUS BORD. FERMER ET VERROUILLER LA PORTE AVANT LE DÉPART. NE JAMAIS FRANCHIR LES PORTES & RAILS ET TOUJOURS RESTER ASSIS PENDANT LA NAVIGATION.

⚠️ AVERTISSEMENT

L'AUVENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ LORSQUE LA VITESSE EST SUPÉRIEURE À 45 NMPH OU 83 KM/H NE JAMAIS REMORQUER LE BATEAU LORSQUE L'AUVENT EST OUVERT OU SES ACCESSOIRES EN COURS D'UTILISATION.

MODÈLES VALEUR :

⚠️ AVERTISSEMENT

LE BIMINI NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ LORSQUE LA VITESSE EST SUPÉRIEURE À 20 NMPH OU 37 KM/H NE JAMAIS REMORQUER LE BATEAU LORSQUE LE BIMINI EST RELEVÉ. TOUJOURS ABAISSER LE BIMINI ET FIXER SES SUPPORTS DE REMORQUAGE.

MODÈLES RÉCRÉATION :

⚠️ AVERTISSEMENT

LE BIMINI NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ LORSQUE LA VITESSE EST SUPÉRIEURE À 50 NMPH OU 92 KM/H NE JAMAIS REMORQUER LE BATEAU LORSQUE LE BIMINI EST RELEVÉ. TOUJOURS ABAISSER LE BIMINI ET FIXER SES SUPPORTS DE REMORQUAGE.

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE

En tant que propriétaire d'un bateau, vous êtes tenu de fournir tous les équipements de sécurité exigés par la loi ou la réglementation en vigueur. Contactez les Garde-côtes américains pour plus de détails concernant les équipements de sécurité obligatoires. Consultez les autorités locales, régionales et provinciales pour toute autre loi et réglementation applicable. Pour votre commodité, les listes suivantes présentent les exigences minimales en matière d'équipements de sécurité à bord.

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE À BORD

- Extincteur
- Signal de détresse visuel
- Feux de navigation
- Klaxon
- Dispositif de flottaison à lancer
- Un VFI par personne à bord

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ RECOMMANDÉ À BORD

- Ancre et corde d'ancre
- Corde de remorquage
- Défenses d'accostage
- Gaffe
- Vêtements chauds
- Rame ou pagaie
- Boussole
- Radio VHF
- Lampe de poche
- Équipement de premiers secours
- Crème de protection solaire
- Vêtements chauds
- Protection contre la pluie
- Aliments supplémentaires
- Eau potable supplémentaire

ATTENTION

Tous les enfants qui sont sur, dans ou près de l'eau doivent porter un VFI en permanence.

AUTRES RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ

SÉCURITÉ DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN CARBURANT

Lorsque vous faites le plein de votre bateau Manitou, gardez toujours à l'esprit que l'essence présente des risques pour la santé et la sécurité. L'essence étant hautement inflammable, une mauvaise manipulation peut entraîner des blessures ou la mort. Respectez toujours tous les avertissements de sécurité affichés lorsque vous faites le plein de votre bateau, y compris l'interdiction de fumer.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de ravitailler le bateau en carburant.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais fumer pendant le ravitaillement du bateau en carburant.

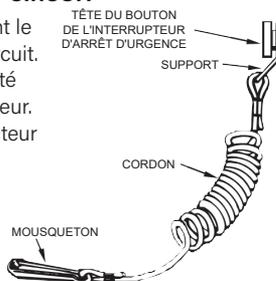
⚠ AVERTISSEMENT

Les vapeurs d'essence sont extrêmement explosives. Pour éviter tout risque d'explosion et d'incendie, vérifiez qu'il n'y a pas de fumées ou d'accumulation de carburant avant de démarrer le moteur.

CORDON DE SÉCURITÉ SUR L'INTERRUPTEUR DU COUPE-CIRCUIT

Ce dispositif de sécurité est conçu pour arrêter automatiquement le moteur lorsque ce cordon se détache de l'interrupteur coupe-circuit. Lorsque le bateau avance au moteur, le clip du cordon de sécurité doit être attaché au vêtement, à la jambe ou au bras du conducteur. Le courant est donc automatiquement coupé dès que le conducteur s'éloigne de l'interrupteur coupe-circuit. Par conséquent, votre bateau peut uniquement fonctionner lorsqu'un conducteur est aux commandes.

Remarque : Le cordon de l'interrupteur coupe-circuit installé sur votre bateau peut être différent de celui illustré ici.



⚠ AVERTISSEMENT

Le cordon de sécurité sur l'interrupteur coupe-circuit ne doit pas être retiré ou modifié. Il doit toujours être dégagé de tout obstacle susceptible de gêner son fonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur doit toujours attacher le clip de ce cordon de sécurité à ses vêtements, sa jambe ou son bras dès que le moteur tourne.

La législation fédérale des États-Unis rend obligatoire l'utilisation d'un cordon de sécurité d'arrêt d'urgence ou coupe-circuit.

CONDITIONS DANGEREUSES

Sur n'importe quel plan d'eau, des conditions changeantes peuvent créer un danger unique pour vous et votre bateau. Divers dangers, tels que souches sous-marines, bancs de sable inattendus et eaux peu profondes, font partie des dangers à détecter et à éviter. Si vous ne connaissez pas bien la voie ou le plan d'eau, discutez avec d'autres plaisanciers qui connaissent la région pour vous informer des risques possibles. Naviguez toujours avec prudence.

Vérifiez systématiquement les conditions météorologiques avant le départ. Reportez votre sortie lorsque des conditions météorologiques dangereuses sont annoncées. Pendant la navigation, vérifiez périodiquement les conditions météorologiques.

Manitou n'est pas responsable des dommages ou des blessures pouvant survenir lors de l'utilisation de votre bateau dans des conditions de navigation dangereuses, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages causés par les souches, les bancs de sable, les eaux peu profondes, la houle des vagues et d'autres conditions similaires.

AVERTISSEMENT

Si votre bateau est endommagé pendant une situation dangereuse, confiez-le à un concessionnaire Manitou qualifié pour le faire inspecter. Ne continuez pas à utiliser votre bateau tant qu'il n'a pas été inspecté.

ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ

Plusieurs étiquettes de conformité sont apposées sur le bateau pour prouver qu'il est conforme aux normes fédérales en matière de navigation de plaisance et/ou d'émissions. Ces étiquettes peuvent inclure la plaque Capacité des Garde-côtes américains, l'avis de conformité canadien, l'étiquette de certification du California Air Resources Board, l'avis de conformité de l'Agence américaine de protection de l'environnement, la marque CE de l'Union européenne et la marque de conformité UKCA du Royaume-Uni. Ces différentes étiquettes sont apposées sur le bateau, selon les exigences. Elles ne doivent en aucun cas être altérées ou modifiées. Les lois fédérales exigent que ces étiquettes restent apposées et lisibles sur le bateau. Si ces étiquettes sont endommagées, elles doivent être remplacées immédiatement en contactant votre concessionnaire Manitou local.

Exemple de plaque Capacité

La plaque Capacité des Garde-côtes américains est présentée sur un fond gris clair. Le titre 'CAPACITÉS MAXIMALES' est en noir sur un bandeau gris. Le chiffre '13' est très grand et noir sur un bandeau jaune, suivi de 'PERSONNES OU 1835 LBS (383,7 KG)' en noir. En dessous, '2650 LBS (671,3 KG), PERSONNES, MOTEUR, ÉQUIPEMENTS' et 'MOTEUR 300 CHEVAUX' sont en noir. Le texte de conformité est en noir sur un bandeau gris clair. Le modèle 'MODÈLE : MB 23 SHP II' est sur un bandeau jaune, et 'LANSING, MI' est en noir sur un bandeau gris clair. Le bas de la plaque est sur un bandeau noir avec le logo NMMMA et le texte 'LA CONFORMITÉ DE LA CONCEPTION AUX EXIGENCES DE LA NMMMA EST VÉRIFIÉE. FABRICANT RESPONSABLE DU CONTRÔLE DE LA PRODUCTION.'.

CAPACITÉS MAXIMALES

13 PERSONNES OU 1835 LBS
(383,7 KG)

2650 LBS (671,3 KG), PERSONNES, MOTEUR, ÉQUIPEMENTS
MOTEUR 300 CHEVAUX

CE BATEAU EST CONFORME AUX NORMES DE SÉCURITÉ DES
GARDE-CÔTES DES ÉTATS-UNIS EN VIGUEUR À LA DATE DE
CERTIFICATION

CONFORME AUX NORMES SUR LES ÉMISSIONS DE GAZ D'ÉCHAPPEMENT DE L'AGENCE
AMÉRICAINE EPA EN UTILISANT DES COMPOSANTS CERTIFIÉS.

FABRICANT : TRITON INDUSTRIES, INC. BATEAUX PONTONS MANITOU

MODÈLE : MB 23 SHP II **LANSING, MI**

LA CONFORMITÉ DE LA CONCEPTION AUX EXIGENCES DE LA NMMMA EST VÉRIFIÉE.
FABRICANT RESPONSABLE DU CONTRÔLE DE LA PRODUCTION.

NMMMA
CERTIFIED
using ABYC standards

NATIONAL MARINE MANUFACTURERS
ASSOCIATION

La plaque Capacité des Garde-côtes américains indique le nombre de personnes, le poids maximal et la puissance maximale autorisés pour une embarcation spécifique. En vertu de la loi américaine sur la sécurité nautique (U.S. Coast Guard Federal Boat Safety Act) de 1971, les bateaux de moins de 20 pieds équipés d'un moteur in-bord, hors-bord ou mixte fabriqués après le 1er novembre 1972 doivent porter une plaque Capacité définissant les limites de charge maximales pour la sécurité de l'embarcation. Cette plaque doit être apposée de manière à être visible par le pilote qui se prépare à appareiller. La plaque de capacité est située sur le poste du capitaine à tribord, à droite du volant. Les plaques Capacité ne doivent jamais être enlevées, modifiées ou altérées. Dans de nombreux États, la législation interdit le transport de personnes et de matériel au-delà de la charge maximale indiquée ou l'installation d'un moteur dépassant la puissance maximale recommandée. En outre, votre police d'assurance peut être annulée si les limites indiquées sur la plaque Capacité ne sont pas respectées.

**Exemple d'avis de conformité canadien
pour les bateaux de moins de 6 mètres
(applicable uniquement aux bateaux
vendus au Canada)**

CANADIAN COMPLIANCE NOTICE AVIS DE CONFORMITÉ CANADIEN		
MAXIMUM RECOMMENDED SAFE LIMITS LIMITES MAXIMALES DE SÉCURITÉ RECOMMANDÉES		
	7	552 kg 1216 lbs/lb
 +  + 		1033 kg 2278 lbs/lb
	45 kW 60 HP	228 kg 503 lbs/lb
THE MAXIMUM RECOMMENDED SAFE LIMITS MIGHT HAVE TO BE REDUCED IN ADVERSE SEA AND WEATHER CONDITIONS. LES LIMITES MAXIMALES DE SÉCURITÉ RECOMMANDÉES PEUVENT DEVOIR ÊTRE RÉDUITES DANS LES CONDITIONS DE MER ET LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DIFFICILES.		
TRITON IND. INC. (TII) LANSING, MICHIGAN, USA		
MODEL / MODÈLE: AB 1825		
THE MANUFACTURER DECLARES THAT THIS VESSEL COMPLIES WITH THE PLEASURE CRAFT CONSTRUCTION REQUIREMENTS OF THE SMALL VESSEL REGULATIONS, AS THEY READ ON THE DAY ON WHICH THE CONSTRUCTION OF THE VESSEL WAS STARTED OR ON THE DAY ON WHICH THE VESSEL WAS IMPORTED. LE FABRICANT ATTESTE QUE CE BÂTIMENT EST CONFORME AUX EXIGENCES DE CONSTRUCTION DES EMBARICATIONS DE PLAISANCE DU RÈGLEMENT SUR LES PETITS BÂTIMENTS, EN VIGUEUR À LA DATE DU DÉBUT DE SA CONSTRUCTION OU À LA DATE DE SON IMPORTATION.		

**Exemple d'avis de conformité canadien
pour les bateaux de plus de 6 mètres
(applicable uniquement aux bateaux
vendus au Canada)**

CANADIAN COMPLIANCE NOTICE AVIS DE CONFORMITÉ CANADIEN	
TRITON IND. INC. (TII) LANSING, MICHIGAN, USA	
MODEL / MODÈLE: 22 Oasis Angler VP II	
THE MANUFACTURER DECLARES THAT THIS VESSEL COMPLIES WITH THE PLEASURE CRAFT CONSTRUCTION REQUIREMENTS OF THE SMALL VESSEL REGULATIONS, AS THEY READ ON THE DAY ON WHICH THE CONSTRUCTION OF THE VESSEL WAS STARTED OR ON THE DAY ON WHICH THE VESSEL WAS IMPORTED. LE FABRICANT ATTESTE QUE CE BÂTIMENT EST CONFORME AUX EXIGENCES DE CONSTRUCTION DES EMBARICATIONS DE PLAISANCE DU RÈGLEMENT SUR LES PETITS BÂTIMENTS, EN VIGUEUR À LA DATE DU DÉBUT DE SA CONSTRUCTION OU À LA DATE DE SON IMPORTATION.	

L'avis de conformité canadien est une déclaration du fabricant ou de l'importateur attestant qu'une embarcation a été construite conformément aux exigences de construction énoncées dans le Règlement sur les petits bâtiments. Le Règlement sur les petits bâtiments exige, avec quelques exceptions, qu'un avis de conformité soit apposé à un endroit bien en vue, visible depuis la barre sur toutes les embarcations de plaisance de moins de 24 mètres et, depuis le 29 avril 2011, sur toutes les embarcations autres que de plaisance dont la jauge brute n'est pas supérieure à 15, qui sont ou peuvent être équipées d'un ou de plusieurs moteurs. En vertu de cette loi, l'avis de conformité doit être apposé de façon permanente sur le bateau de plaisance.

Étiquette d'information sur le système de contrôle des émissions du California Air Resources Board (CARB) (uniquement applicable aux bateaux vendus en Californie)

INFORMATIONS SUR LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS	
CONFORME À LA RÉGLEMENTATION CALIFORNIENNE SUR LES ÉMISSIONS DE GAZ D'ÉCHAPPEMENT DES EMBARICATIONS À MOTEUR À ALLUMAGE COMMANDÉ	
FABRICANT : TRITON INDUSTRIES	
FAMILLE DES ÉMISSIONS DE GAZ D'ÉCHAPPEMENT POUR LA CALIFORNIE : NTTIPVSSL111	
SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS : SO	32-MY22CAL18-24

Étiquette mobile de la Proposition 65 de l'État de Californie



La Proposition 65 de la Californie, ou « Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act » (loi sur la sécurité de l'eau potable et les substances toxiques) de 1986, exige que divers avertissements spécifiques soient apposés sur les produits afin d'informer les consommateurs de l'exposition potentielle à certains produits chimiques identifiés par l'État de Californie comme étant cancérogènes ou nuisibles à la reproduction. Tous les bateaux vendus dans l'État de Californie doivent avoir une étiquette Proposition 65 indiquant les informations spécifiques de l'embarcation.

Étiquette amovible du CARB (California Air Resources Board)



La réglementation sur les moteurs marins à allumage commandé et les véhicules nautiques est applicable à tout moteur à allumage commandé utilisé pour propulser toute embarcation, incluant motomarines, embarcations à moteur, moteurs hors-bord et moteurs mixtes (par exemple, bateaux à hélice, bateaux à propulsion hydraulique, hydroglisseurs, aérogisseurs). L'étiquette « California Emission Control System Information » (Informations sur le système californien de contrôle des émissions) fournit des informations sur la conformité des émissions par évaporation provenant du système d'alimentation en carburant. Cette étiquette indique la famille d'évaporateurs, l'année du modèle, le fabricant et le type de système de contrôle des émissions. Cette étiquette est obligatoire sur tout bateau neuf mis en vente dans l'État de Californie.

Marque de certification CE de l'Union européenne et marque de conformité du Royaume-Uni (UKCA) (uniquement applicable aux bateaux vendus dans l'Union européenne ou au Royaume-Uni)



Le symbole « CE » est présent sur de nombreux produits commercialisés sur le marché unique élargi de l'Espace économique européen (EEE). Le symbole « CE » signifie que les produits vendus dans l'EEE ont été évalués et sont conformes à des exigences élevées en matière de sécurité, de santé et de protection de l'environnement. En apposant le symbole CE sur un produit, son fabricant atteste que son produit est conforme à toutes les exigences légales en matière de marquage CE et qu'il peut être vendu dans l'ensemble de l'EEE. Cela s'applique également aux produits fabriqués dans d'autres pays et vendus dans l'EEE. La marque UKCA (United Kingdom Conformity Assessment) est un nouveau marquage de produit britannique qui est maintenant exigé pour certains produits vendus au Royaume-Uni (Angleterre, Pays de Galles et Écosse). Il s'applique à la plupart des produits qui nécessitaient auparavant le marquage CE.

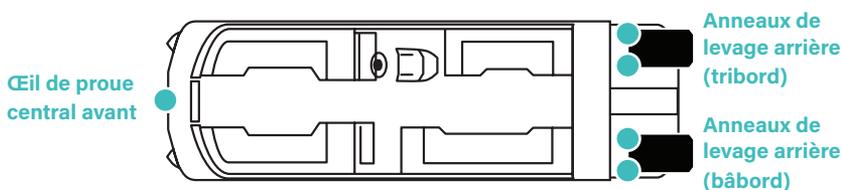
SECTION 5 : UTILISATION DE VOTRE BATEAU MANITOU

Pour bénéficier d'une expérience de navigation optimale, il est important d'apprendre à bien connaître votre bateau Manitou. Cette section décrit des étapes pratiques et des actions spécifiques pour utiliser au mieux votre bateau et en profiter avec un plaisir maximum. Veuillez lire ces informations et les intégrer dans vos habitudes de navigation.

POINTS FORTS

Identifiez avec précision les points de sécurité essentiels de votre bateau pour :

- Ancrage et amarrage : **Ceil de proue central avant** et **Anneau de levage arrière**
- Remorquage et chargement : **Ceil de proue central avant**



AVIS

L'anneau sur le tube central n'est PAS conçu pour soulever le bateau. Tout levage utilisant cet anneau provoquera des dommages.

CARBURANT

Le système d'alimentation en carburant de votre navire se compose des principaux éléments suivants :

RÉSERVOIR DE CARBURANT. L'essence qu'il contient est acheminée vers le moteur hors-bord par un tube de pompage et des conduites de carburant. Le réservoir de carburant contient une conduite de remplissage, une conduite de mise à l'air libre, un capteur du niveau de carburant et un système d'émissions par évaporation.

CONDUITE DE MISE À L'AIR LIBRE. Elle permet à l'air de pénétrer dans le réservoir lorsque le moteur n'a plus de carburant. Cela permet d'éviter une pression négative (donc une dépression) dans le réservoir de carburant ainsi qu'un blocage de la vapeur. La mise à l'air libre facilite aussi le remplissage sans problème du réservoir.

CONDUITE DE REMPLISSAGE DE CARBURANT. Elle achemine le carburant depuis l'ouverture extérieure du réservoir jusqu'au réservoir.

CAPTEUR DU NIVEAU DE CARBURANT. Il détecte et communique le niveau de carburant à l'ordinateur de bord. Le niveau de carburant est affiché sur l'écran numérique de bord.

SYSTÈME D'ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION. Ce système sert à réduire la quantité de vapeurs de carburant qui s'échappent dans l'atmosphère.

AVERTISSEMENT

Manitou déconseille de manipuler le système d'alimentation en carburant, car cela peut entraîner des fuites de carburant, des explosions, des blessures ou la mort. Son entretien doit uniquement être effectué par un technicien qualifié. Veuillez consulter votre concessionnaire Manitou local si vous pensez que votre système nécessite une réparation.

La composition du carburant varie selon les pays et les régions. Votre moteur a été conçu pour fonctionner avec les carburants recommandés. Cependant, vous devez tenir compte des informations suivantes :

- Les carburants contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité. Ils peuvent donc entraîner la séparation des phases du carburant et occasionner des problèmes de performances du moteur ou endommager ce dernier.
- L'utilisation d'un carburant contenant de l'alcool au-delà du pourcentage spécifié par la réglementation gouvernementale peut entraîner les problèmes suivants dans les moteurs hors-bord et les composants du circuit de carburant :
 - Bouchon de vapeur ou panne d'alimentation en carburant
 - Difficultés de démarrage et de fonctionnement
 - Détérioration des pièces en caoutchouc ou plastique
 - Corrosion des pièces métalliques
 - Détérioration des parties internes du moteur.

Demandez à votre concessionnaire de vérifier s'il y a des fuites de carburant, ou d'autres anomalies dans le circuit de carburant, si vous pensez que la présence d'alcool dans l'essence dépasse les limites réglementaires définies par le gouvernement.

Reportez-vous au Manuel de votre moteur hors-bord pour connaître les indices d'octane recommandés pour votre moteur. Au minimum, il convient d'utiliser de l'essence sans plomb avec un indice d'octane AKI (R+M)/2 de 87, sauf indication contraire dans les spécifications du moteur.

CARBURANT BIOBUTANOL (Bu16) : Le biobutanol est un alcool à quatre carbones produit à partir de sources d'énergie renouvelables végétales au cours d'un processus de fermentation semblable à celui utilisé lors de la production de la bière et du vin. Le biobutanol possède une teneur énergétique renouvelable supérieure à l'éthanol tout en restant compatible avec les véhicules, les bateaux et les infrastructures courants. Le biobutanol ne déclenche pas de séparation des phases en présence d'eau comme l'éthanol. Il est en outre moins corrosif pour les composants du circuit d'alimentation comme les réservoirs, raccords et tuyaux du carburant. Les carburants au biobutanol (iso-butanol ou n-butanol) peuvent être utilisés dans tous les moteurs Manitou. Les carburants au biobutanol (Bu16 - jusqu'à 16,1 % en volume) a été approuvé par la National Marine Manufacturers Association (NMMA).

CARBURANT REC-90 : Destiné aux moteurs marins, ce mélange d'essence a un indice d'octane de 90, sans plomb, sans éthanol. L'éthanol présent dans d'autres compositions de carburant peut endommager les moteurs marins.

UTILISATION EN AMÉRIQUE DU NORD :

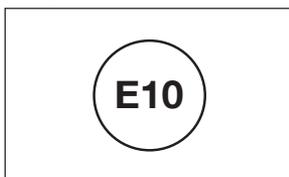
AVIS - N'utilisez PAS d'essence provenant d'une pompe étiquetée E85. N'essayez jamais d'autres carburants. L'utilisation d'essence sans plomb contenant de l'alcool au-dessus du pourcentage spécifié par la réglementation locale n'est pas recommandée. L'utilisation d'essence étiquetée E15 est interdite par la réglementation de l'EPA aux États-Unis.

UTILISATION À L'EXTÉRIEUR DE L'AMÉRIQUE DU NORD :

L'utilisation d'essence sans plomb contenant de l'alcool au-dessus du pourcentage spécifié par la réglementation locale n'est pas recommandée.

UTILISATION DANS L'UNION EUROPÉENNE :

Directive 2014/94/UE sur le déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs. Cette directive prévoit une classification harmonisée au sein de l'Europe pour aider les consommateurs à déterminer la compatibilité des carburants fournis aux points de ravitaillement avec les moteurs. Tous les modèles Manitou sont compatibles avec des mélanges de carburants contenant jusqu'à 10 % d'éthanol (E10). L'autocollant représenté ci-dessous doit être présent à proximité du bouchon de remplissage de carburant sur toutes les embarcations de plaisance.



Décalcomanie

RAVITAILLEMENT

Lorsque vous faites le plein du réservoir principal, suivez les étapes suivantes :

- Allez dans un endroit bien ventilé et retirez le bouchon du réservoir de carburant. Comme le contenu peut être sous pression, retirez le bouchon avec précaution.
- Insérez le pistolet d'alimentation.
- Après avoir rempli le réservoir à environ 25 % de sa capacité, arrêtez la pompe. Inspectez le moteur et la zone du réservoir pour rechercher des fuites éventuelles ou d'autres problèmes.
- Si aucun problème n'est détecté, continuez le remplissage.
- Arrêtez avant que le carburant déborde du réservoir. Vous devez laisser un espace minimum dans le réservoir pour la dilatation thermique.

Remarque : Si le carburant ne peut pas être pompé dans le réservoir à un débit raisonnable, contactez votre concessionnaire Manitou.

Remarque : l'essence provient de réservoirs souterrains et elle est donc plus froide que l'air extérieur. Lorsqu'elle se réchauffe, l'essence se dilate. Cela peut provoquer un débordement du réservoir de carburant si celui-ci est complètement plein.

Remarque : Il est important de contrôler manuellement la pompe. N'utilisez pas la vanne d'arrêt automatique du pistolet. Tenez-vous près du réservoir et contrôlez la pompe manuellement.

N'oubliez jamais que l'essence est très volatile. Prenez les précautions suivantes lorsque vous faites le plein :

- Arrêtez le moteur.
- Éteignez toute cigarette allumée ou toute autre flamme nue à proximité.
- Soyez particulièrement prudent lorsque vous faites le plein par temps chaud.
- Arrêtez de remplir avant que le réservoir n'atteigne sa capacité maximale afin de permettre au carburant de se dilater.
- Respectez toutes les étiquettes de sécurité apposées sur la pompe à carburant.

AVERTISSEMENT

Les fuites de carburant créent des risques d'incendie et d'explosion. Inspectez régulièrement le système d'alimentation en carburant pour détecter des fuites ou des signes de corrosion. Si nécessaire, demandez à un centre d'entretien maritime de procéder à cette inspection.

MISE À L'EAU DE VOTRE BATEAU

Les rampes de mise à l'eau sont généralement très fréquentées. Il est donc nécessaire d'être prêt à mettre le bateau à l'eau avant de s'approcher de la rampe. Avant de reculer sur la rampe de mise à l'eau, procédez comme suit :

1. Retirez tous les dispositifs d'amarrage.
2. Chargez tout le matériel personnel.
3. Assurez-vous que les bouchons de vidange sont installés sur votre bateau.
4. Arrimez correctement tout le matériel non fixé.
5. Verrouillez en position le treuil et le système de remorque.
6. Faites l'inventaire de votre équipement de sécurité.
7. Débranchez sur le véhicule tracteur la prise d'alimentation électrique de la remorque.

Pour réussir vos mises à l'eau, prenez les précautions suivantes :

- Vérifiez la longueur de la rampe et la profondeur de l'eau. Une rampe trop courte peut endommager la remorque.
- Vérifiez que toutes les personnes, remorques et autres obstacles ne vous posent aucun risque avant de commencer à reculer.
- Une fois le bateau à l'eau, descendez le moteur dans l'eau, puis démarrez-le en suivant les instructions du Manuel d'utilisation.
- Retirez le câble de sécurité et sortez le bateau de la remorque.
- Une fois le bateau dans l'eau, arrêtez le moteur, attachez le bateau et sortez immédiatement votre remorque de la rampe. Vous laisserez ainsi la place pour que d'autres personnes mettent leur bateau à l'eau.

Remarque : S'il est difficile de sortir le bateau hors de sa remorque, il peut être nécessaire de la reculer davantage pour atteindre une meilleure profondeur d'eau.

ATTENTION

Les informations et les instructions concernant la mise à l'eau dans le présent Manuel sont uniquement destinées à donner des directives générales. Reportez-vous à votre Manuel NMMA et au Manuel du propriétaire de la remorque pour de plus amples informations.

INFORMATIONS SUR LA CAPACITÉ DU BATEAU

Vous devez connaître la capacité de votre bateau afin de ne pas le surcharger. Une plaque d'information indiquant la capacité de votre bateau Manitou est apposée sur la console du capitaine. Cette plaque indique les limites autorisées en termes de charge, nombre de personnes et puissance.

Remarque : La masse maximale autorisée de votre bateau comprend le moteur, les personnes et tout votre équipement.

La puissance du moteur ne doit jamais dépasser la puissance nominale affichée. Le dépassement de cette puissance peut endommager votre bateau et annulera votre garantie.

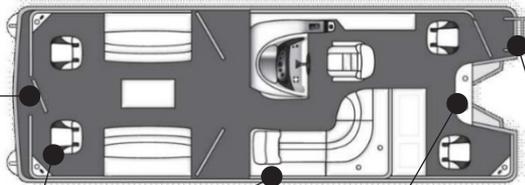
AVERTISSEMENT

Vous devez lire, comprendre et respecter les informations définissant les limites de la capacité de votre bateau. La plaque de capacité maximale est située sur la console du capitaine.

EMBARQUEMENT

Exigez que vos passagers montent à bord de manière ordonnée et prudente, une personne à la fois. Il est interdit de sauter dans le bateau ou d'y monter en grim pant sur ses tubes. Toujours utiliser l'échelle d'embarquement pour entrer ou sortir de l'eau.

Passez en revue les règles de sécurité suivantes avec vos passagers. Remarque : même si le plan de votre bateau n'est pas identique au schéma suivant, les mêmes règles de sécurité doivent être respectées.



⚠ NE PAS
s'asseoir sur
la proue avec
les jambes ou
les bras qui
pendent hors
du bateau.

⚠ NE PAS
s'asseoir sur
les sièges de
pêche lorsque
la vitesse du
bateau est
supérieure à
5 milles marins
par heure.

⚠ NE PAS
s'asseoir sur les
rambardes ou
les dossiers des
sièges.

⚠ NE PAS
rester sur
les coussins
du solarium
lorsque le
bateau est en
mouvement.

⚠ NE PAS
s'asseoir
dans la zone
d'entrée
arrière
lorsque le
bateau est en
mouvement.



⚠ NE PAS s'asseoir
sur les sièges
orientés vers l'arrière
lorsque le bateau est
en mouvement.

⚠ NE PAS
s'asseoir sur les
sièges orientés
vers l'arrière lorsque
le bateau est en
mouvement.

⚠ NE PAS s'asseoir ou se tenir debout
sur la plateforme de baignade lorsque
le bateau est en mouvement.

RANGEMENT DE L'ÉQUIPEMENT EMBARQUÉ

Votre bateau a été conçu pour faciliter le rangement de votre équipement et de vos effets personnels. Pour éviter des risques de trébuchement et de chute, que des objets tombent à l'eau, ou des problèmes de fonctionnement du bateau, les objets non fixés doivent être placés dans les compartiments de rangement du bateau avant de quitter le rivage ou le quai. Lorsque vous chargez des objets de grande taille ou de forme irrégulière sur votre bateau, n'essayez pas de monter à bord en les portant. Restez sur le quai et passez l'objet à une personne qui se trouve déjà sur le bateau. Faites de même pour décharger votre bateau.

RÉPARTITION DU POIDS

La répartition du poids à bord a un impact direct sur la conduite et la maniabilité de votre bateau. Il est important de répartir uniformément le poids des passagers et du matériel embarqué dans votre bateau. Évitez de placer une charge excessive à l'avant ou à l'arrière.

AVERTISSEMENT

Un poids excessif à l'avant peut faire plonger la proue sous l'eau, provoquant une décélération rapide.

DIRECTION

La direction d'un bateau est déterminée par plusieurs forces et elle est très différente de celle d'une voiture. Un bateau n'est pas autocentré comme une voiture. Le couple du moteur et de l'hélice, le réglage de la correction d'assiette, la vitesse du bateau et l'action des vagues et des courants peuvent tous avoir une incidence sur la direction. Pour naviguer en toute sécurité, le conducteur d'un bateau doit rester constamment concentré sur la direction. Gardez les points suivants à l'esprit lorsque vous dirigez votre bateau Manitou :

- Sachez que lorsque vous barrez, la poupe réagit d'abord en se déplaçant latéralement dans la direction opposée à la proue. Par conséquent, lorsque vous tournez à droite, la poupe se déplace latéralement vers la gauche. La proue suit un rayon de braquage plus petit que la poupe. Lorsque vous quittez le quai ou que vous essayez d'éviter un objet dans l'eau, il est essentiel d'intégrer ce comportement du bateau dans vos manœuvres.
- Vous avez donc besoin de beaucoup d'espace pour chaque changement de direction.
- Diminuez la vitesse avant chaque tournant et évitez les virages serrés, rapides. Les virages brusques et à grande vitesse peuvent mettre en danger vos passagers et vous faire perdre le contrôle du bateau.
- Si l'assiette est réglée sur une position haute lorsque vous effectuez un virage, l'hélice risque de sortir de l'eau et donc de ventiler. Pour plus d'informations sur la ventilation de l'hélice, consultez le Manuel d'utilisation du moteur.
- Réduisez la vitesse pour améliorer la maniabilité, en particulier lorsque vous effectuez des virages serrés.
- Si vous êtes pris dans de fortes vagues, naviguez face aux vagues ou montez sur les vagues avec un léger angle (jamais perpendiculairement). Réduisez votre vitesse, mais conservez suffisamment de puissance pour maintenir la stabilité du bateau.

RÈGLES DE NAVIGATION ET DROIT DE PASSAGE

Connaître les règles de navigation et de priorité permet d'éviter les accidents. Voici quelques règles importantes que vous devez connaître et appliquer en toutes circonstances :

- Lorsque vous allez croiser un bateau de face, restez autant que possible sur son côté tribord (droit).
- Lorsque vous croisez la route d'un bateau, vous devez lui céder le passage s'il est sur votre tribord.
- Lorsque vous dépassez un bateau il a la priorité sur vous.
- Lorsqu'un bateau vous dépasse, vous devez maintenir votre direction et votre vitesse initiales, afin de faciliter ce dépassement en toute sécurité.

Remarque : Les voiliers, les planches à voile, les kayaks, les canoës et les planches à pagaie ont la priorité en toutes circonstances.

Vous risquez de rencontrer des plaisanciers qui ne connaissent pas ou ne respectent pas ces règles. Dans ce cas, vous devez leur céder le passage afin d'éviter une collision.

VITESSE DU BATEAU

La vitesse la plus sûre pour votre bateau dépend de l'état de l'eau et des conditions météorologiques, de votre expérience de la navigation et de l'importance du trafic maritime. Votre vitesse de manœuvre doit également être prise en compte : elle est la vitesse maximale à laquelle vous pouvez faire tourner votre bateau sans en perdre le contrôle. En général, lorsque vous êtes confronté à une situation potentiellement dangereuse, adaptez immédiatement votre vitesse en conséquence. Les vitesses basses vous donnent plus de temps pour réagir.

Par exemple, ne restez jamais directement derrière un skieur nautique. Si le bateau qui tire le skieur s'arrête brusquement, vous percuterez ce skieur après seulement quelques secondes. Voici le calcul utile dans une situation de ce type : À une vitesse de 46 km/h (soit 25 milles marins par heure), votre bateau parcourt plus de 10,5 mètres par seconde. Si un bateau situé à 60 mètres devant vous s'arrête soudainement et si vous maintenez votre vitesse de 46 km/h, vous percuterez ce bateau en moins de six secondes.

Remarque : Avec un auvent Bimini ouvert, la vitesse maximale est de (voir la référence du modèle à la page 1) :

- **Modèles Cruise (Bimini Standard) : 37 km/h (20 milles marins)**
- **Modèles Explore (Bimini Sport) : 92 km/h (50 milles marins)**
- **Modèles LX/XT (Arceau Sport) : 83 km/h (45 milles marins)**

RÉGLAGE DE L'ASSIETTE

L'assiette, angle entre le bateau et le moteur hors-bord, peut être réglée en fonction des charges et des conditions nautiques. Suivez ces conseils de performance pour régler l'assiette de votre Manitou :

- Sur les modèles VP et SHP, gardez le moteur en position basse (angle minimal entre le moteur et le bateau) pour faciliter les accélérations et les virages. Relevez le moteur (c'est à dire augmentez son angle par rapport au bateau) pendant la navigation de croisière.
- Les Manitou V-Toon équipés de moteurs plus puissants sont probablement plus hauts sur l'eau, ce qui autorise des accélérations plus rapides et une meilleure réactivité en virage.
- Évitez de choisir des corrections d'assiette excessives. En effet, un angle trop important entre le moteur et le bateau nuit aux performances. Le bruit du moteur devient excessif, ainsi que les possibilités de ventilation de l'hélice.

Remarque : Le réglage de l'assiette sur un ponton bi-tube n'a pas d'incidence significative sur son attitude sur l'eau.

ACCOSTAGE

L'approche du quai doit toujours être lente, et chaque fois que cela est possible face au vent ou contre le courant. Dès que le bateau est proche du quai, faites-le pivoter parallèlement au bord. Lorsque le vent ou le courant vient de l'arrière, approchez lentement du quai en gardant un angle fermé, le moteur en marche arrière lente.

Amarrez votre bateau du côté du quai sous le vent. Placez des défenses sur le côté entre le bateau et le quai pour protéger sa coque.

AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais vos mains ou vos pieds pour contrôler le mouvement de votre bateau pendant l'accostage. Utilisez une gaffe ou un autre dispositif approprié.

CHARGEMENT ET REMORQUAGE DE VOTRE BATEAU

Pour charger votre bateau sur sa remorque :

1. Faites reculer la remorque sur la rampe de mise à l'eau jusqu'à ce que les glissières soient immergées aux trois quarts.
2. Serrez le frein à main du véhicule tracteur. Mettez le levier de commande sur la position Stationnement. Si la boîte est manuelle, laissez une vitesse engagée. Arrêtez le moteur.
3. Placez des cales derrière les roues arrière du véhicule tracteur.
4. Dans le bateau, réglez sa vitesse au minimum pour l'approcher lentement de la remorque. Le moteur doit être relevé au maximum afin d'éviter de heurter le fond.
5. Centrez le bateau sur les supports des glissières. Avancez en visant la béquille du treuil. Avancez le bateau entre les glissières à vitesse lente, en donnant de courtes impulsions.
6. Une fois le bateau correctement placé sur la remorque, arrêtez le moteur et basculez-le vers le haut. Attachez le câble de sécurité. Sortez la remorque pour céder la rampe à d'autres embarcations.
7. Éteignez tous les accessoires du bateau et le commutateur principal.
8. Si votre bateau est équipé d'un vivier, videz-le. Démarrez la pompe de cale pour vidanger les réservoirs à l'intérieur des tubes et le tableau arrière, le cas échéant.
9. Branchez le faisceau d'éclairage de la remorque et vérifiez tous les feux.
10. Abaissez et fixez le Bimini Standard et le Bimini Sport. Avec un arceau Sport, seule la toile du Bimini doit être rangée (si installé).
11. Fixez le moteur sur son support de remorquage.
12. Attachez les sangles d'arrimage. Pour plus d'informations, reportez-vous au Manuel d'utilisation de votre remorque.

ATTENTION

Les informations et les instructions concernant le chargement dans le présent Manuel sont uniquement destinées à donner des directives générales. Reportez-vous à votre Manuel NMMA et au Manuel du propriétaire de la remorque pour de plus amples informations.

LOIS SUR LE REMORQUAGE DES BATEAUX

Les dispositions de ces lois varient selon l'État ou la province. Il vous incombe de vous informer, de comprendre les lois de l'État ou de la province où vous naviguez.

CAPACITÉ DE REMORQUAGE

La capacité de remorquage est déterminée par plusieurs facteurs. Le premier facteur est le poids nominal brut du véhicule (PNBV) de votre véhicule. Le PNBV est déterminé par le constructeur du véhicule. Il spécifie la charge maximale que le véhicule peut transporter en toute sécurité. Le poids total du véhicule, y compris les passagers et le chargement, peut être comparé au PNBV pour déterminer la capacité disponible pour tracter une remorque.

Exemple : Un véhicule a un PNBV de 9 600 livres et un poids à vide de 6 600 livres. Il reste donc une capacité de transport de 3 000 livres.

Une étiquette indiquant la charge maximale de la remorque, ou poids nominal brut de la remorque (PNBR) est généralement apposée sur toutes les remorques. Ne dépassez jamais le PNBR de votre remorque. Comparez le poids total du bateau, incluant le moteur, le carburant, l'eau et tous les autres objets embarqués, au PNBR.

AVERTISSEMENT

Tout dépassement de la capacité de votre remorque est dangereux. Cela peut entraîner des blessures ou des dommages matériels.

POIDS AU TIMON

Le poids au timon (ou poids de la flèche) est le pourcentage du poids total de la remorque qui pèse sur la flèche. Le timon ou flèche est la partie en forme de V située entre le châssis de la remorque et le crochet d'attelage. Le poids au timon idéal se situe entre cinq et dix pour cent du PNBR.

Exemple : Si le poids de la remorque est de 3 000 livres, le poids sur la flèche ne doit pas être inférieur à 150 livres ni supérieur à 300 livres.

Un poids au timon excessif fera osciller l'avant du véhicule tracteur pendant la conduite. À l'inverse, un poids au timon insuffisant fera osciller la remorque, avec un risque de la mettre en travers de la route.

CROCHET D'ATTELAGE

Les attelages sont classés en cinq catégories, de la catégorie I à la catégorie V. Ces catégories correspondent à la capacité de l'attelage en livres.

Utilisez toujours un attelage portant le même numéro de catégorie que la remorque. La plupart des remorques pour bateaux se fixent sur une boule d'attelage installée à l'arrière du véhicule tracteur. Remarque : le crochet d'attelage de la remorque doit être compatible avec la boule d'attelage du véhicule tracteur. La taille de la boule nécessaire est généralement indiquée sur le crochet d'attelage de la remorque.

CHAÎNES DE SÉCURITÉ

Les chaînes de sécurité servent à retenir la remorque si le crochet et la boule sont séparés pendant le transport. Les chaînes maintiennent la remorque attachée au véhicule tracteur. Ces chaînes de sécurité doivent être systématiquement utilisées et croisées pour plus de sécurité. Pour des instructions spécifiques d'utilisation et de sécurité, reportez-vous au Manuel d'utilisation de votre remorque.

MARCHE ARRIÈRE AVEC UNE REMORQUE

Si vous n'avez pas l'habitude de reculer votre véhicule avec une remorque attelée, entraînez-vous sur un espace libre suffisamment grand et approprié avant de tenter une mise à l'eau. Il est important de vous entraîner pour savoir conduire votre véhicule avec la remorque attelée dans toutes les manœuvres possibles. La marche arrière amplifie l'effet de la direction. Vous devez donc toujours tourner le volant progressivement. Demandez l'aide d'une personne habituée à manœuvrer une remorque, pour vous entraîner dans un endroit dégagé, jusqu'à ce que les manœuvres en marche arrière deviennent faciles et sans risques.

Remarque : Reculer une remorque est l'inverse de reculer votre véhicule. Si la remorque doit se déplacer en marche arrière vers la droite, vous tournerez le volant vers la gauche. Et inversement, pour que la remorque recule vers la gauche, votre volant doit être tourné vers la droite.

RAPPELS CONCERNANT LE REMORQUAGE

Pour éviter les accidents, vous devez garder à l'esprit la hauteur totale de votre Manitou sur la remorque. Mesurez la hauteur de votre bateau sur la remorque et prévoyez un dégagement supplémentaire de huit pouces (20 cm). Tenez compte des directives suivantes :

- Avant de partir avec votre bateau et votre remorque, vérifiez les limites de hauteur sur tous les itinéraires (tunnels, passages sous voie, etc).
- Soyez toujours attentif aux limites verticales avant d'entrer dans des stations-service, motels ou autres endroits où la hauteur est limitée.
- La durée et la distance de freinage seront plus longues lorsque vous sortez d'une rampe de mise à l'eau, car les freins de la remorque seront mouillés. Adaptez votre conduite en conséquence.
- Après avoir chargé votre bateau sur la remorque, freinez plusieurs fois à faible vitesse pour sécher les plaquettes de frein.
- Rangez tous les objets à bord pour éviter qu'ils ne s'envolent ou qu'ils ne soient endommagés pendant le transport.
- **Sur les modèles Cruise et Explore, NE PAS laisser l'auvent ouvert ou en position relevé et zippé (« radar »). L'auvent Bimini doit être rangé dans sa housse de protection. Abaissez l'ensemble du Bimini et fixez-le à l'aide des fermetures en T et/ou des supports de remorquage disponibles.**
- Si vous disposez d'un arceau Sport, ne l'abaissez pas avant de le remorquer. Assurez-vous que l'arceau est complètement relevé et que les boutons en étoile sont bien installés. Si le bateau est équipé d'un auvent Bimini (toile), fixez-le fermement à l'aide de toutes les sangles disponibles.
- Rangez la table et les sièges qui ne sont pas montés sur une charnière et attachés.
- Sur les bateaux bi-tubes équipés d'un gros moteur(s), envisagez d'installer un support de tableau arrière pour renforcer le support du moteur(s). Un moteur sans support risque d'endommager le tube ou le pont et peut annuler la garantie.

AVERTISSEMENT

Des freins de remorque mouillés peuvent augmenter considérablement les distances de freinage.

AVERTISSEMENT

- **Ne pas remorquer avec la bâche d'amarrage installée. Vous risqueriez d'endommager la bâche et votre bateau.**
- **Assurez-vous que les coussins de siège, la table, les accessoires, les objets non fixés et autres effets personnels sont rangés et correctement attachés, ou enlevez-les avant de remorquer le bateau.**
- **Bimini des modèles Cruise et Explore : Ne pas remorquer avec le Bimini ouvert ou en position relevée et zippée (« radar »). Le Bimini doit être abaissé et fixé avant le remorquage. Reportez-vous aux rappels de remorquage.**

ATTENTION

La hauteur de votre bateau remorqué doit être intégré aux facteurs de sécurité pendant le transport. Préparez chaque itinéraire en tenant compte des limites de hauteur.

ENTREPOSAGE DE VOTRE BATEAU

Lorsque vous préparez votre bateau pour l'entreposage, ces recommandations de base vous seront très utiles :

- Vidangez tous les systèmes d'eau douce pour éviter le gel et les dommages dans les réservoirs et les conduites.
- Remplissez le réservoir de carburant permanent pour minimiser la condensation. Utilisez un stabilisateur d'essence, en respectant les instructions figurant sur son étiquette et dans le Manuel du moteur.
- Évacuez l'eau du vivier, de l'espace moteur, de la chambre de stockage dans les tubes et zones de rangement.
- Lubrifiez le mécanisme de direction, le levier de commande et ses câbles. Pour plus d'informations, consultez le Manuel d'utilisation de votre moteur.
- Préparez votre moteur pour l'entreposage. Pour plus d'informations, consultez le Manuel d'utilisation de votre moteur.
- Entreposez le bateau dans un espace sec et propre. Si possible, entreposez-le à l'intérieur.
- Les composants en fibre de verre peinte doivent être recouverts avec un matériau de protection puis emballés sous film rétractable pour éviter tout risque de détérioration.
- Recouvrez votre bateau avec un film rétractable pour qu'il reste propre et prêt pour sa prochaine utilisation. Remarque : la housse d'amarrage n'est pas conçue pour l'entreposage hivernal. Ne laissez pas la glace ou la neige s'accumuler sur le film rétractable.
- Si vous entreposez votre bateau sur une remorque, placez la remorque sur des blocs pour que les roues ne touchent pas le sol. Vous éviterez ainsi toute détérioration des pneus.

Remarque : Avant l'hivernage d'un V-Toon, ouvrez la plaque d'accès pour vérifier qu'il n'y a pas d'eau dans le tableau arrière scellé. Si vous voyez de l'eau, retirez le bouchon de vidange situé en bas à l'arrière du tube central et laissez l'eau s'écouler. Enduisez ensuite le bouchon de vidange avec un produit d'étanchéité pour filetage et remettez-le en place.

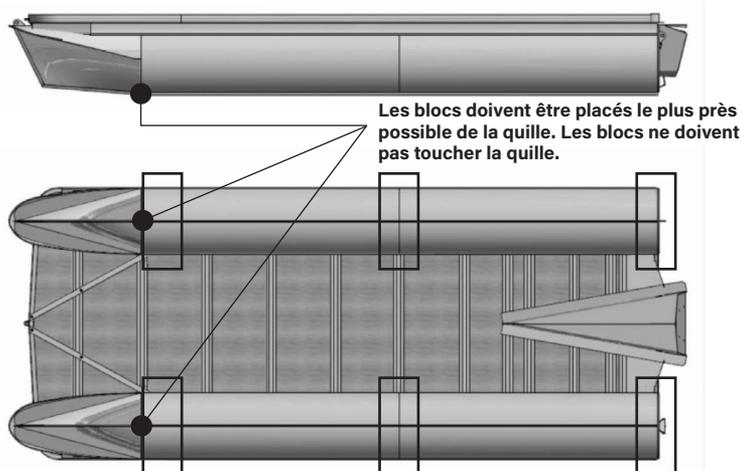
Remarque : Si la quantité d'eau est importante, consultez votre concessionnaire pour en déterminer la cause.

SUPPORTS D'ENTREPOSAGE

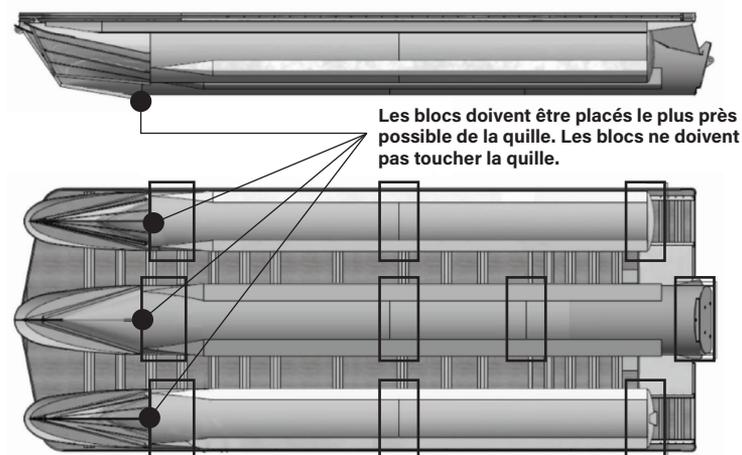
Si votre bateau Manitou repose sur des blocs pendant l'entreposage, ces blocs doivent être placés sous les parties les plus solides du bateau. Les schémas ci-dessous indiquent ces emplacements pour les coques bi-tubes et tri-tubes. Le poids du bateau doit être réparti uniformément entre tous les blocs.

Remarque : Le bateau doit uniquement être soulevé verticalement par les anneaux d'amarrage de la proue et de la poupe. Ne soulevez pas le bateau avec des sangles en biais. Les sangles doivent soulever le bateau directement par le haut.

COQUE BI-TUBE



COQUE TRI-TUBE



SECTION 6 : ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

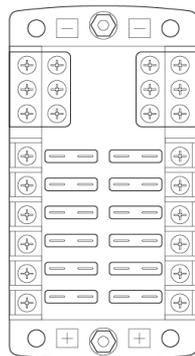
Cette section décrit les systèmes électriques de votre bateau Manitou, tels que les indicateurs, les commandes, le câblage et autres composants.

Veuillez noter que certains éléments décrits dans cette section peuvent ne pas être présents sur votre modèle Manitou. Cette section vous donne une vue d'ensemble de l'équipement de bord. Pour des informations plus détaillées, consultez votre concessionnaire Manitou.

SYSTÈME DE CÂBLAGE ÉLECTRIQUE

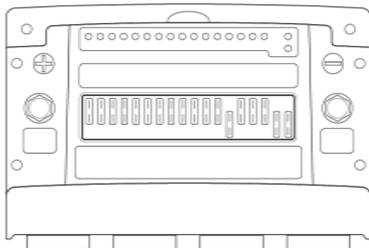
Tous les systèmes de votre bateau sont alimentés par un système électrique de 12 volts CC avec mise à la masse négative. Ce système est intégralement vérifié avant sa sortie de l'usine Manitou. Nous vous recommandons de confier l'ajout de tout équipement électrique à votre concessionnaire Manitou. Un câblage incorrect des circuits électriques peut provoquer un incendie et endommager le système électrique de votre bateau.

Tous les modèles Manitou sont équipés d'un boîtier porte-fusibles (voir l'illustration).



MAXIMUS DCM

Les modèles XT et LX sont équipés d'un système de commutation numérique. Situé sous la barre, ce système permet de contrôler, de surveiller et de diagnostiquer le système électronique grâce à l'interface utilisateur affichée sur l'écran. Vous trouverez de plus amples informations sur le Maximus DCM dans la trousse du propriétaire.



AVIS

Reportez-vous aux manuels du moteur et de la remorque pour connaître leurs exigences spécifiques en matière de câblage et d'alimentation électrique.

BATTERIES

Les batteries ont été installées sur votre bateau par votre concessionnaire Manitou. Inspectez fréquemment les batteries pour vérifier leur propreté et le serrage des connexions. Vérifiez aussi qu'elles sont stables et correctement fixées. Le compartiment des batteries doit être constamment bien ventilé. Reportez-vous au Manuel d'utilisation de votre batterie pour de plus amples instructions.

Si vous devez remplacer une batterie, installez le même type que celui monté à l'origine. La batterie de remplacement doit répondre aux exigences minimales spécifiées dans le Manuel du moteur.

FEUX

Les feux de votre bateau Manitou ont différentes fonctions. Certains ont un rôle spécifique pour la navigation et la sécurité, d'autres assurent votre confort et la facilité d'utilisation.

Les feux qui équipent votre bateau Manitou varient selon le modèle. Veuillez contacter votre concessionnaire Manitou avant d'ajouter des feux sur votre bateau. Feux de navigation, incluant feux de poupe et de proue.

Toutes les embarcations doivent avoir leurs feux de navigation allumés entre le coucher et le lever du soleil et pendant les périodes de mauvaise visibilité, y compris la pluie et le brouillard. Ces feux signalent votre présence et votre trajectoire aux autres plaisanciers.

Respectez toutes les lois concernant l'utilisation des feux de navigation. Le feu de navigation vert est toujours sur le côté tribord (droite). Le feu de navigation rouge est toujours sur le côté bâbord (gauche). Ces informations sont indispensables à tout moment, dès que d'autres embarcations s'approchent de vous.

Remarque : Par leur apparence, vos feux d'accostage et de navigation peuvent différer de ceux illustrés ici.

FEUX D'ACCOSTAGE

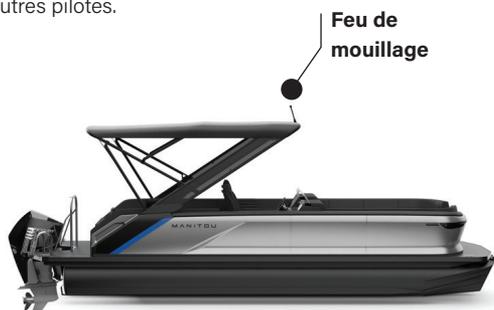
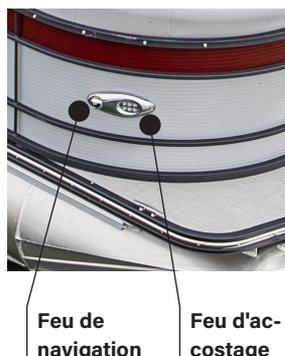
Les feux d'accostage doivent uniquement être utilisés lorsque le bateau est amarré pendant la nuit. N'utilisez pas ces feux lorsque vous naviguez sur l'eau. Comme ces feux sont très lumineux, ils peuvent éblouir et gêner d'autres pilotes.

FEU DE MOUILLAGE

Le feu de mouillage est blanc et monté au dessus du Bimini, l'arceau Sport ou la tour. Il doit être allumé dès que votre bateau est ancré après la tombée de la nuit, pour signaler sa position et être vu. Il doit aussi rester allumé lorsque le bateau navigue après la tombée de la nuit, le commutateur à trois positions Mouillage/Navigation étant alors placé sur la position Navigation.

À l'arrêt et après avoir mouillé l'ancre, mettez ce commutateur sur la position Mouillage. Avant de partir, remettez le commutateur sur la position Navigation.

Remarque : Il est important de connaître et de respecter toutes les lois sur l'utilisation du feu de mouillage.



COMMUTATEURS

Les commutateurs contrôlent l'alimentation électrique des composants de votre bateau. Les commutateurs peuvent être à deux positions (marche ou arrêt) ou à trois positions. Sur un commutateur à trois positions, le choix de la position active un composant spécifique et la position centrale les désactive tous les deux. Certains commutateurs sont dotés d'un disjoncteur adjacent à réarmement par bouton-poussoir. D'autres sont protégés par un fusible de type automobile montés dans la console du pilote. Ces disjoncteurs et fusibles protègent les composants électriques contre les effets des surtensions.

Remarque : Si vous réinitialisez un disjoncteur et qu'il saute immédiatement, cela signifie qu'un problème électrique peut nécessiter une attention particulière. Ne pas tenter une deuxième réinitialisation. Consultez votre concessionnaire Manitou pour plus d'informations.

Si vous remplacez un disjoncteur, son remplacement doit avoir le même calibre et taille. Notez que d'autres commutateurs ne sont pas montés sur le tableau de bord, comme ceux des pompes de cale et de cuisine. Dans ce cas, leur disjoncteur est situé à proximité de leur emplacement.

TABLEAU DE BORD

Le tableau de bord de votre bateau Manitou affiche des informations sur le fonctionnement du moteur et de ses systèmes connexes. Le tableau de bord est situé sur le poste de pilotage de votre bateau. Vous pouvez utiliser les valeurs normales des indicateurs comme point de référence pour évaluer le fonctionnement des composants. Les valeurs affichées sur certains indicateurs peuvent normalement fluctuer. Mais vous devez rechercher la cause chaque fois que vous constatez un changement soudain ou irrégulier. Certains commutateurs sont installés dans la zone de pilotage.

AFFICHAGE NUMÉRIQUE

Un écran numérique fait partie du tableau de bord de votre bateau Manitou. Cet écran affiche des informations et des commandes concernant diverses fonctions de votre bateau. Le contenu affiché concerne les indicateurs et les commandes des moteurs à commande électronique qui communiquent via les protocoles SAE J1939 et NMEA 2000. L'écran est un outil multifonctionnel qui vous permet de visualiser les différents paramètres d'affichage, les réglages du moteur et les codes d'entretien.

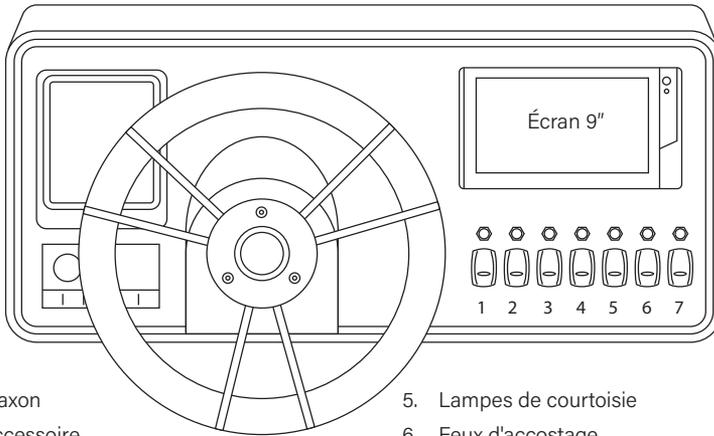
Utilisez toujours un chiffon doux pour nettoyer votre écran numérique. Si nécessaire, vous pouvez utiliser un produit de nettoyage pour vitres ou de l'alcool pour nettoyer la partie en verre. N'utilisez jamais de nettoyeurs agressifs ou abrasifs sur la console et le tableau de bord. Pour plus d'informations sur l'utilisation de l'écran numérique, consultez le Manuel Garmin® inclus dans la trousse du propriétaire.

GUIDE DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE BATEAU

Les informations présentées ci-dessous sont les valeurs de référence des indicateurs de votre bateau, incluant donc les valeurs normales affichées. Les commutateurs de votre bateau sont également indiqués. Les commutateurs et les indicateurs installés dans la zone de pilotage varient selon le modèle de Manitou. Utilisez le tableau ci-dessous pour trouver votre modèle, puis passez à cette page.

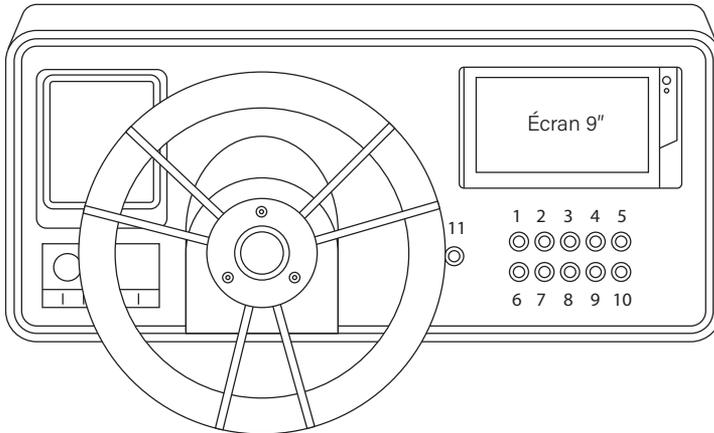
DESCRIPTION DU TABLEAU DE BORD

MODÈLES CRUISE



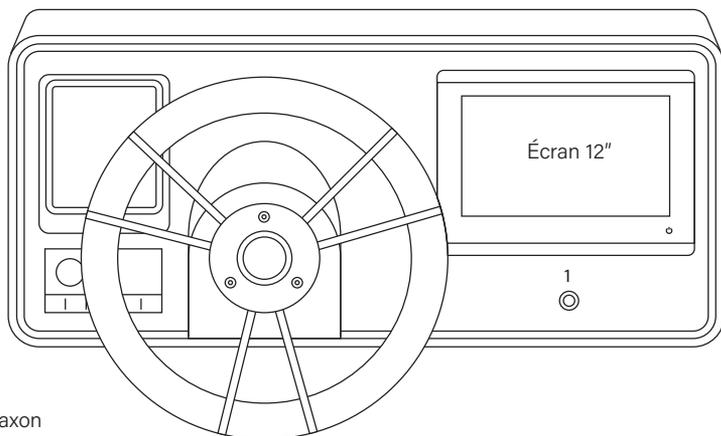
1. Klaxon
2. Accessoire
3. Pompe de cale avant
4. Pompe de cale arrière
5. Lampes de courtoisie
6. Feux d'accostage
7. Feux de navigation et de mouillage

MODÈLES EXPLORE



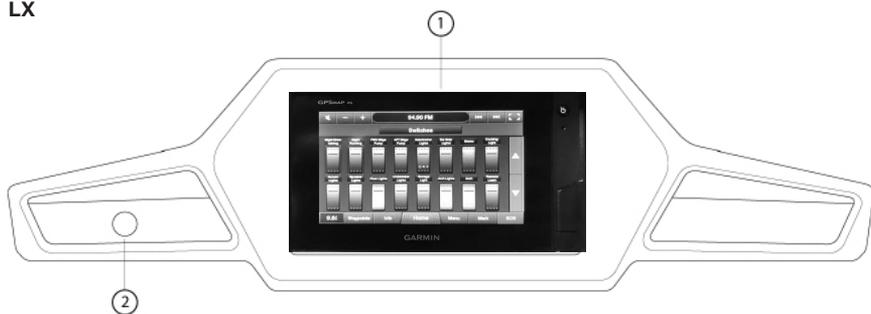
1. Feux de navigation et de mouillage
2. Feux d'accostage
3. Lampes de courtoisie
4. Lampes extérieures
5. Pompe de cale avant
6. Pompe de cale arrière
7. Prise USB
8. Accessoires
9. Accessoires 1
10. Accessoires 2
11. Klaxon

TOUS LES MODÈLES EXPLORE



1. Klaxon

LX

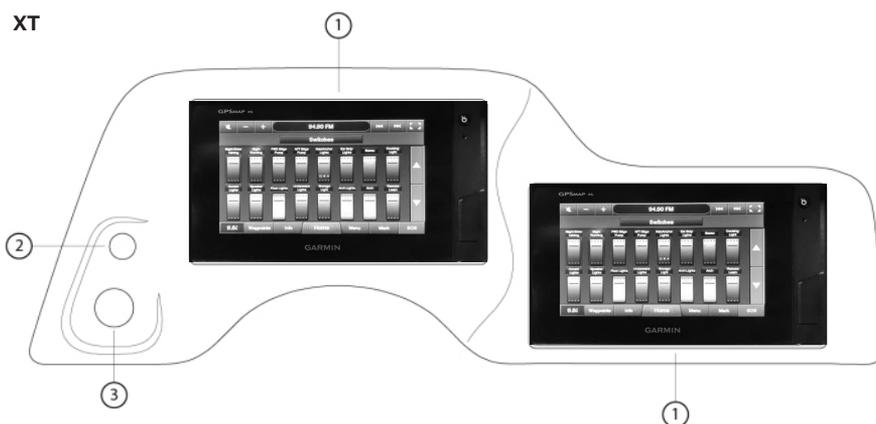


1. L'écran numérique Garmin® affiche des informations qui permettent de surveiller les performances de votre bateau. Vous visualisez des messages sur l'état du moteur, des messages de diagnostic, des alertes de panne et les informations sur les paramètres. Vous trouverez de plus amples informations sur l'écran numérique Garmin® dans votre trousse de propriétaire. Il vous donne des informations détaillées sur les fonctionnalités et les options de personnalisation de cet écran.

Les commutateurs et les commandes d'éclairage sont accessibles sur votre écran tactile Garmin®.

2. Klaxon

XT



1. L'écran numérique Garmin® affiche des informations qui permettent de surveiller les performances de votre bateau. Vous visualisez des messages sur l'état du moteur, des messages de diagnostic, des alertes de panne et les informations sur les paramètres. Vous trouverez de plus amples informations sur l'écran numérique Garmin® dans votre trousse de propriétaire. Il vous donne des informations détaillées sur les fonctionnalités et les options de personnalisation de cet écran.

Les commutateurs et les commandes d'éclairage sont accessibles sur votre écran tactile Garmin®.

2. Klaxon
3. Alimentation sur USB

SECTION 7 : COMMANDES

Une bonne maîtrise des commandes de votre bateau est indispensable pour qu'il fonctionne correctement et en toute sécurité. Vous devez donc vous entraîner au pilotage de votre bateau avec prudence pour acquérir les compétences nécessaires. Vous pourrez alors véritablement bénéficier de tout le potentiel des commandes de votre bateau Manitou. Cette section vous donne une vue d'ensemble sur les commandes de direction, le moteur, les commandes transmission et accélérateur de votre bateau Manitou.

SYSTÈME DE DIRECTION

Votre modèle Manitou est équipé d'un système de direction spécifique, parmi plusieurs options possibles. Il est important de consulter le Manuel du propriétaire de votre système de direction spécifique pour lire des informations détaillées concernant son entretien, son utilisation et sa sécurité. Prévoyez un entretien régulier de votre système de direction avec votre concessionnaire Manitou.

Votre bateau Manitou est équipé de l'un des systèmes de direction suivants :

- **SYSTÈME D'INCLINAISON MÉCANIQUE :** Comme dans le système mécanique sans inclinaison, le volant est relié à un câble qui transmet son mouvement au moteur. Ce système de direction permet de régler l'inclinaison du volant sur le poste de pilotage. Vous pouvez donc régler la hauteur et l'angle du volant en fonction de votre confort.
- **SYSTÈME HYDRAULIQUE :** Le mouvement du volant déplace un fluide hydraulique dans des tuyaux jusqu'à un cylindre qui transfère ce mouvement au moteur. Le système hydraulique facilite le contrôle du bateau en réduisant la force nécessaire pour tourner le volant.
- **DIRECTION ASSISTÉE :** L'unité d'assistance ajuste en continu une pompe hydraulique à commande électronique pour appliquer le niveau d'assistance nécessaire à votre système de direction. La direction assistée vous offre une expérience de direction de type automatique, même avec de puissants moteurs hors-bord.
- **SYSTÈME ÉLECTRO-HYDRAULIQUE :** Ce système contient une barre de direction électrique qui transmet électroniquement la position de la direction à une pompe hydraulique embarquée. Cette pompe dirige ensuite les mouvements des moteurs.
- **SYSTÈME ENTIÈREMENT ÉLECTRIQUE :** Ce système combine une unité de pilotage électronique et des actionneurs de direction électriques. Ce système entièrement électronique élimine la nécessité d'un montage encombrant avec pompes et tuyaux hydrauliques.
- **MISE À NIVEAU DE LA MANETTE :** La manette ou joystick peut être installée sur certains bateaux à deux moteurs. La manette permet de contrôler sans effort les mouvements de rotation, de translation avant/arrière du bateau. Pour plus d'informations sur son fonctionnement, reportez-vous à la section ci-dessous consacrée à la direction avec manette.

Tous les systèmes de direction nécessitent un entretien périodique pour préserver leur fiabilité et leur sécurité. Ces vérifications régulières sont indispensables. Inspectez visuellement les câbles au moins deux fois par mois pendant la saison de navigation. Si vous détectez des problèmes dans le système de direction, n'utilisez pas le bateau tant que votre concessionnaire n'a pas inspecté le système et résolu le problème.

Sachez que le fonctionnement de la direction varie d'un bateau à l'autre, selon le moteur et la marque du bateau. Il est important de se familiariser avec le système de direction de son propre bateau. Avant chaque sortie, tournez le volant d'un tour complet de gauche à droite. Vérifiez en même temps que le moteur hors-bord tourne correctement, librement et sans à-coups.

FONCTIONS DU PILOTAGE AUTOMATIQUE ET DES RÉGLAGES AUTOMATIQUES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le pilote automatique n'est pas approuvé pour les bateaux Explore Max équipés de deux moteurs S150 iDock.

Le pilotage (ou pilote) automatique permet à votre bateau de maintenir automatiquement un cap, une position ou un point de dérive en contrôlant le moteur(s).

Certains moteurs sont équipés d'un système de contrôle automatique. Ces systèmes automatisés ne remplacent pas le conducteur.

Le conducteur est responsable à tout moment de la sécurité des occupants du bateau et de son environnement.

Pour plus de détails sur l'utilisation de ces fonctions automatiques, reportez-vous au Manuel des commandes fourni avec la trousse du propriétaire.

AVERTISSEMENT

Le conducteur doit toujours rester vigilant lorsqu'il utilise le pilotage automatique ou toute autre fonction de contrôle automatique du moteur. L'activation de ces fonctions commande des mouvements automatiques des composants et peuvent causer des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT

Vérifier systématiquement qu'aucun nageur ou autre obstacle ne se trouve à proximité du moteur ou de la zone de l'hélice, en général et surtout lorsqu'une fonction automatique est activée.

DIRECTION AVEC MANETTE IDOCK

Le système iDock se compose d'une barre de direction hydraulique, de tuyaux hydrauliques, de liquide hydraulique, d'une manette électronique de commande directionnelle, d'un câblage réseau, d'un module de commande et d'un collecteur hydraulique sur chaque moteur hors-bord pour les faire pivoter. Le module de commande surveille et commande le système de direction. L'EMM gère le module de commande, enregistre les codes d'erreur et active la supervision du moteur si un code d'erreur est généré. Lorsque le volant tourne, le fluide hydraulique dans la barre commence à se déplacer et agit sur le système de direction. Le capteur de pression iDock signale au module de commande une augmentation de la pression hydraulique dans la direction du virage. Le module de commande détecte un différentiel de pression entre les deux capteurs de pression et active la pompe qui actionne l'assistance de la direction. Le module de commande surveille la tension du capteur de pression iDock (APS). Le module de commande surveille également le capteur de position de la direction. Lorsque le moteur se rapproche de la butée de direction, le module de commande DÉACTIVE la pompe de direction pour optimiser l'efficacité du système. Lorsque le pilote bouge la manette, la valve modale ferme la sortie du fluide hydraulique sur le boîtier de direction pour permettre à la manette de contrôler la direction. Les signaux d'entrée de la manette gèrent le fonctionnement de la vanne de direction. La vanne de direction inverse le flux du fluide hydraulique traversant le collecteur de direction, en fonction des signaux transmis par la manette, et fait pivoter les moteurs hors-bord à bâbord ou à tribord.



INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ

Le bateau doit uniquement être utilisé lorsque tous les composants sont en bon état de fonctionnement. La sécurité du fonctionnement dépend de l'installation et de l'entretien corrects du système, ainsi que du bon sens, du jugement sûr, des connaissances et

⚠ AVERTISSEMENT

Les informations de sécurité fournies dans le présent document ont pour objet de vous avertir des dangers pouvant survenir avant, pendant et après l'installation. Il est primordial de bien lire et comprendre ces consignes.

Le non respect d'un avertissement, d'un avis ou d'une mise en garde peut entraîner la perte de contrôle du bateau et se traduire par l'éjection d'un passager ou une collision, avec des dégâts matériels, des blessures voire la mort.

de l'expertise du conducteur. Chaque installateur de la direction et chaque conducteur doivent connaître les conditions ci-dessous avant toute installation ou utilisation. Pour toute information supplémentaire concernant l'un de ces avertissements, consulter le concessionnaire qui a installé le système.

Avant chaque utilisation :

1. Tournez le volant dans les deux sens pour vérifier la réaction immédiate et correcte du système de direction.
2. Inspectez tous les tuyaux, raccords et faisceaux électriques de direction à la recherche d'une usure, d'un pliage ou de fuites.
3. Recherchez des composants grippés, desserrés, usés ou présentant une fuite sur les commandes de direction, ou les commandes transmission et accélérateur.
4. Vérifiez que les commandes de direction, les commandes transmission et accélérateur fonctionnent correctement.

Pendant l'utilisation :

1. Portez un vêtement de flottaison individuel (VFI) approuvé par la Garde côtière avec le cordon de sécurité attaché en permanence.
2. Autorisez uniquement les personnes connaissant bien le fonctionnement de la direction à piloter le bateau.
3. Si le bateau est muni de plusieurs boîtiers de direction, veillez à n'en utiliser qu'un seul à la fois.
4. Connaître et appliquer l'ensemble des lois et réglementations fédérales, étatiques et locales en vigueur qui régissent la navigation dans votre zone géographique.

UTILISATION DU SYSTÈME IDOCK

⚠ AVERTISSEMENT

Une mauvaise installation peut entraîner une perte de maîtrise de la direction et causer des blessures corporelles graves. Assurez-vous que le système iDock a été correctement installé avant tout essai en mer ou avant de lancer la procédure d'étalonnage.

⚠ ATTENTION

Il est recommandé de s'entraîner à la manipulation de la manette dans toutes les plages de fonctionnement avant de lancer la procédure d'étalonnage. L'utilisation inadéquate de la manette pourrait entraîner des dommages à l'équipement ou causer des blessures corporelles.

AVIS

Si les moteurs dépassent la largeur du bateau lorsqu'ils sont tournés, veillez à maintenir une distance suffisante à l'accostage pour éviter que les moteurs touchent ou frappent le quai.

IMPORTANT : Dans des conditions de courants forts ou de vents très violents, le bateau peut ne pas compenser le lacet. Dans une telle situation, arrêtez le mouvement et réalignez le bateau, puis reprendre la manœuvre d'accostage.

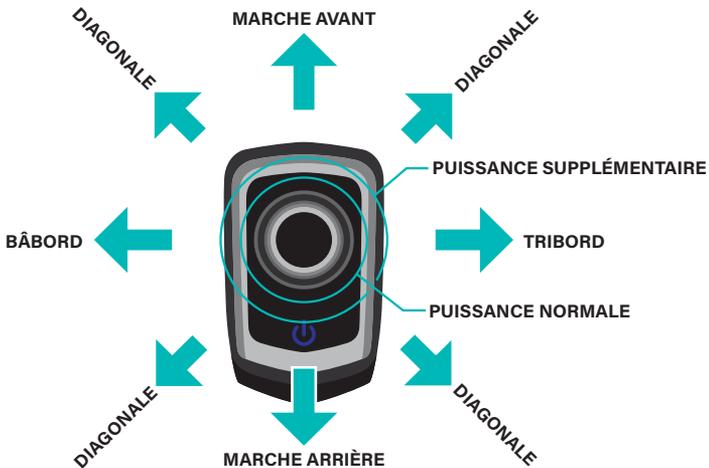
ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE MANETTE

Pour activer le mode Manette, placez les leviers de commande des gaz en position NEUTRE, puis appuyez sur le bouton marche/arrêt sur la manette. Ce bouton est allumé en bleu lorsque le mode Manette est activé.

Pour désactiver le mode Manette et revenir à la commande sur l'habitacle, appuyez sur le bouton RPM+ placé sur l'habitacle. Les témoins DEL sur l'habitacle sont allumés lorsque la direction est commandée depuis l'habitacle.

REMARQUE : Les leviers de l'habitacle doivent être en position NEUTRE pour sortir du mode Manette.

Avant de commencer à utiliser la manette, examinez ses plages opérationnelles sur l'image ci-dessous.



MARCHE AVANT

En mode Manette, poussez la manette vers l'avant pour faire avancer le bateau.

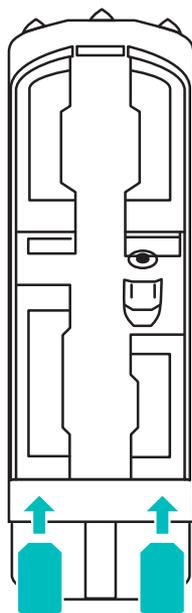
Lorsque la manette est poussée vers l'avant, les deux moteurs (bâbord et tribord) exercent une poussée égale vers l'avant.

Pour accélérer le mouvement, exercez une pression plus forte sur la manette vers l'avant (au-delà du cran).

Pour effectuer un virage à bâbord en marche avant, pivotez la manette dans le sens antihoraire.

Pour effectuer un virage à tribord en marche avant, pivotez la manette dans le sens horaire.

Pour corriger un survirage, relâchez la manette pour qu'elle revienne en position centrale ou tirez-la vers l'arrière.



MARCHE ARRIÈRE

En mode Manette, tirez sur la manette vers l'arrière pour faire reculer le bateau.

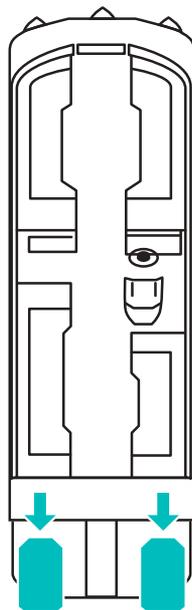
Lorsque la manette est poussée vers l'arrière, les deux moteurs (bâbord et tribord) inversent la poussée et font reculer le bateau.

Pour accélérer le mouvement, exercez une pression plus forte sur la manette vers l'arrière (au-delà du cran).

Pour effectuer un virage à bâbord en marche arrière, pivotez la manette dans le sens antihoraire.

Pour effectuer un virage à tribord en marche arrière, pivotez la manette dans le sens horaire.

Pour corriger un survirage en marche arrière, lâchez la manette pour lui permettre de revenir en position centrale ou poussez la manette vers l'avant.



TRIBORD

En mode Manette, poussez la manette vers la droite pour virer à tribord.

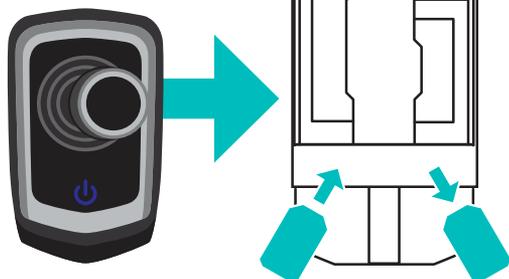
Lorsque la manette est poussée vers la droite, le moteur bâbord inverse la poussée vers l'arrière tandis que le moteur tribord continue de pousser vers l'avant. Et le bateau tourne à tribord.

Pour accélérer le mouvement à tribord, exercez une pression plus forte sur la manette vers la droite (au-delà du cran).

Pour avancer tout en continuant sur tribord, poussez la manette vers l'avant.

Pour reculer tout en continuant sur tribord, poussez la manette vers l'arrière.

Pour corriger un survirage, lâchez la manette pour lui permettre de revenir en position centrale ou poussez la manette vers la droite.



BÂBORD

En mode Manette, poussez la manette vers la gauche pour virer à bâbord.

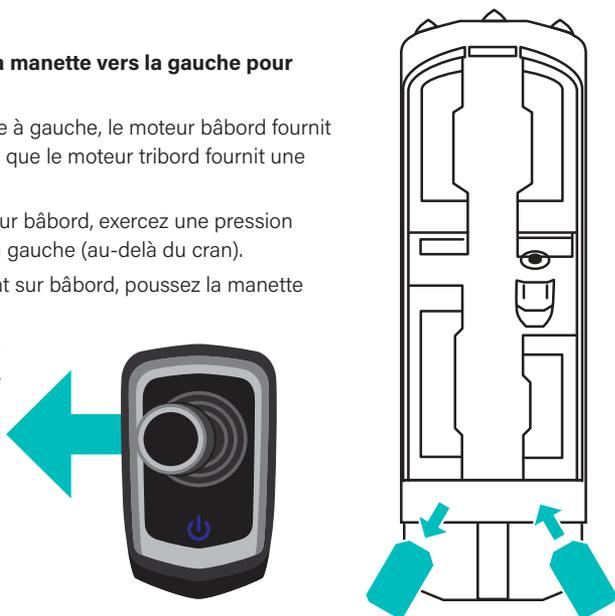
Lorsque la manette est poussée à gauche, le moteur bâbord fournit une poussée vers l'avant tandis que le moteur tribord fournit une poussée égale vers l'arrière.

Pour accélérer le mouvement sur bâbord, exercez une pression plus forte sur la manette vers la gauche (au-delà du cran).

Pour avancer tout en continuant sur bâbord, poussez la manette vers l'avant.

Pour reculer tout en continuant sur bâbord, poussez la manette vers l'arrière.

Pour corriger un survirage, lâchez la manette pour lui permettre de revenir en position centrale ou poussez la manette vers la droite.



PIVOTER SUR BÂBORD

En mode Manette, faites pivoter la manette dans le sens antihoraire pour faire pivoter le bateau sur bâbord.

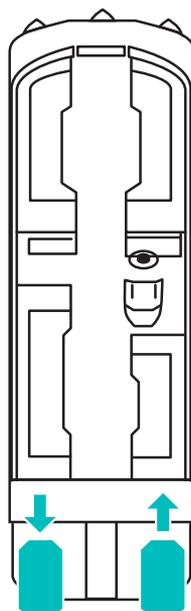
Lorsque la manette pivote dans le sens antihoraire, le moteur bâbord inverse la poussée vers l'arrière et le moteur tribord continue de pousser vers l'avant. Et le bateau tourne sur lui-même à bâbord.

Pour accélérer le mouvement, continuez de pivoter la manette dans le sens antihoraire.

Pour avancer pendant un pivot à bâbord, poussez la manette vers l'avant.

Pour reculer pendant un pivot à bâbord, poussez la manette vers l'arrière.

Pour corriger un survirage lors d'un pivot à bâbord, lâchez la manette pour lui permettre de revenir en position centrale ou pivotez la manette dans le sens horaire.



PIVOTER SUR TRIBORD

En mode Manette, pivotez la manette dans le sens horaire pour faire pivoter le bateau sur tribord.

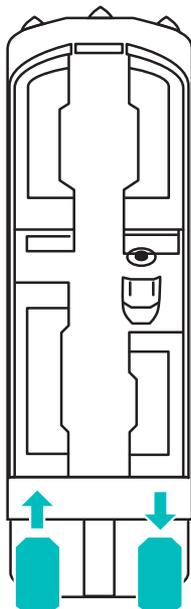
Lorsque la manette pivote dans le sens horaire, le moteur bâbord exerce une poussée vers l'avant et le moteur tribord pousse vers l'arrière. Et le bateau tourne sur lui-même à tribord.

Pour accélérer le mouvement, pivotez davantage la manette dans le sens horaire.

Pour avancer pendant un pivot à tribord, poussez la manette vers l'avant.

Pour reculer pendant un pivot à tribord, poussez la manette vers l'arrière.

Pour corriger un survirage lors d'un virage à tribord, lâchez la manette pour lui permettre de revenir en position centrale ou pivotez la manette dans le sens antihoraire.



COMMANDES BI-MOTEUR

Votre bateau Manitou est peut-être équipé de Commandes bi-moteur. Si vous n'avez pas l'habitude d'utiliser ce type de commandes, il est important de prendre le temps d'apprendre à bien les connaître pour manœuvrer efficacement et en toute sécurité.

Chaque levier de commande d'un bi-moteur contrôle un seul moteur. Le levier gauche (ou bâbord) règle la vitesse et le sens de rotation du moteur bâbord. De la même manière, le levier droit (ou tribord) commande le moteur tribord. Lorsque les deux leviers sont sur la même position, les moteurs travaillent ensemble et font avancer le bateau en ligne. Lorsque les deux leviers ne sont pas réglés sur la même position, le bateau réagit en tournant ou pivotant dans un sens ou dans l'autre, selon les positions choisies.

Pour maîtriser la commande bi-moteur, commencez par vous entraîner sur l'eau, dans une zone sans risque de collision ou d'échouage. Vous devrez également vous entraîner à faire des manœuvres d'accostage avec la commande bi-moteur. N'oubliez jamais que la vitesse a toujours une influence directe sur la capacité du conducteur à manœuvrer son bateau. Dans un premier temps, maintenez un régime moteur bas pour vous entraîner sans risque. Augmentez la vitesse au fur et à mesure que vous vous familiarisez avec l'effet des commandes sur les mouvements du bateau. Pour des instructions détaillées sur l'utilisation de la commande bi-moteur disponible en option, veuillez vous référer au Manuel des commandes fourni dans la pochette du propriétaire.

- A POWERSYNC** Synchronisez plusieurs régimes du moteur et contrôlez plusieurs moteurs en combinant les commandes transmission et accélérateur sur un seul bouton. Les pilotes peuvent maintenant contrôler des bateaux à plusieurs moteurs en utilisant un seul levier de commande.
- B ASSIETTE MOTEUR** Un commutateur principal de la correction d'assiette est installé sur le levier de commande et permet de contrôler l'assiette de tous les moteurs. Des boutons individuels et ergonomiques permettent d'effectuer facilement des réglages très précis.
- C INDICATEURS F-N-R** Les indicateurs Marche avant / Point mort / Marche arrière (Forward/ Neutral/ Reverse) signalent la position de la transmission, simplifiant l'utilisation et renforçant la sécurité.
- D RÉGLAGE DU RÉGIME** Cette commande exclusive est un régulateur de régime virtuel utilisable à toutes les vitesses, du ralenti à plein gaz. Appuyez sur le bouton « RPM » de la commande pour augmenter ou réduire légèrement le nombre de tours par minute. Vous pouvez facilement sélectionner la vitesse souhaitée pour pêcher à la traîne ou économiser le carburant. Le régime du moteur est augmenté ou diminué par incréments de 50 tr/mn.



SYSTÈME DE COMMANDES TRANSMISSION ET ACCÉLÉRATEUR

Le système de commandes transmission et accélérateur de votre bateau varie en fonction de la marque du moteur et des options de pilotage que vous avez sélectionnées. Le système de commandes décrit dans cette section peut être légèrement différent de celui de votre bateau. Pour obtenir des informations spécifiques sur l'entretien, l'utilisation et la sécurité, reportez-vous au Manuel d'utilisation du système de commandes transmission et accélérateur fourni par le fabricant du moteur.

MARCHE AVANT ET MARCHE ARRIÈRE

Pour passer en marche avant, poussez le levier de commande vers l'avant d'environ 35 degrés. Pour passer en marche arrière, poussez le levier de commande vers l'arrière.

COMMUTATEUR D'ASSIETTE ET D'INCLINAISON

Le commutateur d'assiette et d'inclinaison est monté sur la poignée du levier de commande. Il est actionné à l'aide du pouce. Poussez le commutateur vers le haut pour régler l'assiette et incliner le moteur vers le haut. Pousser le commutateur vers le bas pour régler l'assiette et incliner le moteur vers le bas. Lorsque le commutateur d'assiette et d'inclinaison est utilisé, l'indicateur d'assiette du tableau de bord indique l'angle de l'hélice par rapport à la coque. Lorsque vous poussez le commutateur vers le haut ou vers le bas, cet indicateur doit signaler ce changement.

CONSEILS D'UTILISATION DU SYSTÈME DE COMMANDES TRANSMISSION ET ACCÉLÉRATEUR

Les conseils suivants vous aideront à utiliser le système de commandes transmission et accélérateur :

- Lorsque vous passez de la marche avant à la marche arrière (et inversement), faites toujours une pause de quelques secondes au point mort avant d'inverser l'hélice. Vous éviterez ainsi d'endommager le moteur.
- Lorsque vous manœuvrez à faible vitesse, vous pouvez inverser la rotation de l'hélice pour ralentir ou arrêter le mouvement du bateau.
- Lorsque vous passez en marche arrière, augmentez progressivement la vitesse du bateau. Une accélération excessive en marche arrière fera remonter l'eau et peut inonder l'arrière du bateau.

N'oubliez pas que ces informations peuvent ne pas s'appliquer à votre système spécifique de commandes transmission et accélérateur. Pour en savoir plus, lisez le Manuel d'utilisation du système de commandes transmission et accélérateur fourni avec dans la trousse du propriétaire Manitou. Vous pouvez consulter votre concessionnaire ou le fabricant du moteur pour plus d'informations.

SECTION 8 : AUTRES COMPOSANTS

VIVIER

Votre bateau Manitou est peut-être équipé d'un vivier. Le vivier est un réservoir qui garde en vie vos appâts et les poissons pêchés. Le vivier est aéré par l'eau douce pompée dans le réservoir.

Vous pouvez activer et désactiver manuellement la pompe du vivier à l'aide du commutateur d'accessoires situé dans la zone de pilotage. Lorsque ce commutateur est sur la position Marche, la pompe fonctionne en continu.

Vous devez connaître les températures de l'eau et de l'air pour déterminer quand et à quelle fréquence le vivier doit être aéré. La pompe aspire l'eau sous la ligne de flottaison et l'envoie dans le vivier par la tête de l'aérateur. Le réglage de la tête de l'aérateur permet de contrôler le volume d'eau versé dans le vivier. La teneur en oxygène augmente au fur et à mesure que l'eau extérieure arrive à la surface de l'eau dans le vivier. Cet apport d'oxygène maintient en vie les poissons dans le vivier.

Remarque : La pompe fonctionne mieux lorsque le bateau est à l'arrêt ou à très basse vitesse. Lorsque le bateau accélère, la pompe ne peut plus aspirer l'eau.

Le tube de trop-plein empêche votre vivier de déborder. Il maintient au niveau maximum la quantité d'eau dans le vivier. Lorsque l'eau pénètre dans le vivier et le remplit, le tube de trop-plein amène l'excès d'eau sous le pont du bateau. Pour abaisser le niveau d'eau dans le vivier, vous pouvez réduire la longueur des tuyaux. Pour plus d'informations, consultez votre concessionnaire Manitou.

ARCEAU SPORT

Les modèles Manitou LX et XT sont équipés d'un arceau Sport. L'arceau Sport doit être en position haute la plupart du temps, y compris pendant le transport. Dans certaines circonstances, par exemple pour passer sous un pont bas ou un pont élévateur à quai, l'abaissement de l'arceau Sport peut être nécessaire. La commande pour abaisser et relever l'arceau Sport est disponible sur l'affichage numérique. L'auvent Bimini (si équipé) est uniquement conçu pour être utilisé à des vitesses inférieures à 45 NMPH (83 km/h).



⚠ ATTENTION

Si un arceau est installé sur votre bateau Manitou, il doit être en position haute pendant tous les remorquages.

MODÈLES ÉQUIPÉS D'UN MOTEUR HORS BORD ROTAX

MAX DECK

Le capot pivotant de la plateforme de baignade MAX Deck doit être manuellement relevé en position verticale pour accéder au moteur Rotax S intégré ou aux anneaux de levage de la poupe. Les deux sandows du capot pivotant doivent être détachés pour obtenir la position verticale.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours vérifier que les sandows sont correctement fixés sur le capot pivotant après chaque opération d'entretien ou de maintenance. Des blessures graves, voire mortelles, pourraient survenir si le capot pivotant non fixé heurtait un occupant en cas de choc sous-marin du moteur hors-bord.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque de blessures graves, voire mortelles, si le capot pivotant retombe soudainement. Fixez toujours le capot pivotant en position verticale ou retirez-le de la plateforme lorsque vous déconnectez les sandows.

ACCESSOIRES LINQ

N'installez que des accessoires compatibles avec le système d'ancrage LinQ.

Lorsque vous utilisez des ancres LinQ rétractables, vous devez les soulever pour vérifier qu'ils sont complètement déployés et verrouillés. Reportez-vous à la fiche d'instructions de l'accessoire pour réaliser une installation correcte. Pour abaisser les ancres LinQ lorsqu'ils ne sont pas utilisés, pressez sur les languettes et poussez-les vers le bas.

⚠ ATTENTION

Les deux points d'attache LinQ servent à transporter des accessoires. Ils devraient toujours être rétractés lorsqu'ils ne sont pas utilisés, pour éviter les risques de blessures.

Tenez-vous à l'écart de la plateforme de baignade lorsque vous relevez ou abaissez le moteur Rotax S intégré. Lorsqu'il est relevé, le hors-bord pousse et ouvre le capot pivotant, ce qui crée un risque de pincement. Le capot en mouvement présente un risque de blessures.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne posez rien sur la surface du capot pivotant. Si le moteur hors-bord heurte un objet immergé et force le capot pivotant à s'ouvrir, la projection de ces objets peut causer des blessures graves, voire mortelles.



MODÈLES AVEC UN MOTEUR ROTAX S

L'orifice de remplissage d'huile (A) et l'orifice de rinçage à l'eau douce (B) sont situés sur le côté bâbord de la plateforme de baignade. Un indicateur sur le tableau de bord indique le niveau d'huile.



MODÈLES AVEC DEUX MOTEURS ROTAX S

Les orifices de remplissage d'huile (A) et de rinçage à l'eau douce - bâbord (B) et tribord (C) - sont situés au centre de la plateforme de baignade, sous la trappe du gréement arrière. Un indicateur sur le tableau de bord indique le niveau d'huile.



ÉCHELLE D'EMBARQUEMENT DE POUPE

L'échelle d'embarquement de poupe est située à l'arrière du bateau et fait partie de l'équipement standard. Ne laissez pas l'échelle déployée lorsque le bateau est au moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais une échelle lorsque le moteur est en marche. Aucun nageur ne doit monter ou descendre du bateau lorsque le moteur ou l'hélice tourne.

⚠ AVERTISSEMENT

Utilisez toujours l'échelle d'embarquement pour entrer et sortir du bateau. Ne montez jamais sur les tubes de votre bateau.



⚠ ATTENTION

Le poids maximum autorisé sur l'échelle est de 300 livres (135 kg).

SECTION 9 :

NETTOYAGE DE VOTRE BATEAU MANITOU

Votre bateau Manitou est conçu pour vous procurer un plaisir durable, aujourd'hui et pendant de nombreuses années. Cette section présente les bonnes pratiques pour entretenir les différentes surfaces de votre bateau. Le respect constant de ces pratiques prolongera la durée de vie des matériaux de qualité réunis dans la construction de votre bateau.

Lorsque vous nettoyez votre bateau sur l'eau, vérifiez que les produits de nettoyage utilisés ne présentent aucun danger pour l'environnement aquatique. Ne laissez jamais des produits chimiques non biodégradables s'écouler dans les cours d'eau.

REVÊTEMENT DE SOL

Manitou propose deux types de revêtement de sol : le vinyle et Compass HB. Cette section décrit les méthodes d'entretien et de maintenance de ces types de revêtements de sol.

REVÊTEMENT DE SOL EN VINYLE

Votre bateau Manitou est peut-être équipé d'un revêtement de sol en vinyle. Comme tous les revêtements de sol, un nettoyage régulier est nécessaire pour préserver sa qualité et son apparence. Suivez les étapes suivantes pour nettoyer un revêtement de sol en vinyle :

1. Rincez le revêtement en vinyle à l'eau froide. Utilisez une brosse de pont ou une autre brosse douce à moyennement rigide pour éliminer la saleté et les débris.
2. Appliquez du savon ou du nettoyant pour sols avec la brosse. Laissez le nettoyant agir pendant deux à trois minutes pour détacher la saleté et les débris.
3. Frottez légèrement la zone avec la brosse, puis rincez-la à l'eau claire.
4. Si nécessaire, répétez l'opération.

Certaines substances peuvent tacher les revêtements en vinyle. Évitez de renverser des produits chimiques, des teintures et des encres, ou tout autre matériau. Les pneus en caoutchouc peuvent aussi laisser des taches tenaces. Selon les cas, vous pouvez éliminer certaines taches à l'aide d'un produit de nettoyage spécial pour le vinyle. N'utilisez pas de produits chimiques agressifs, tels que détachant anti-goudron, acétone, kérosène ou acide oxalique. Avant d'utiliser un nouveau produit, testez-le dans un endroit peu visible. Appliquez rigoureusement les instructions figurant sur l'étiquette.

Remarque : Certains produits de nettoyage peuvent rendre les revêtements de sol en vinyle glissants, pendant ou après le nettoyage. Lorsque vous utilisez des produits que vous ne connaissez pas, testez-les soigneusement afin de réduire les risques de glissades et de chutes.

Avec le temps, le sous-plancher en contreplaqué de votre bateau Manitou peut se soulever légèrement au niveau des joints. Si une petite crête apparaît sur votre revêtement de sol en vinyle, elle n'affectera pas l'intégrité ou la longévité de votre revêtement de sol.

AVIS

Les objets lourds ou pointus peuvent endommager de façon permanente le revêtement de sol en vinyle.

REVÊTEMENT DE SOL SPRADLING COMPASS HB™

Votre bateau Manitou est peut-être équipé d'un revêtement de sol Spradling Compass HB. Ce revêtement est un matériau hybride à base de PVC et de fils de moquette conçu pour créer une surface très durable, bien adaptée aux environnements marins.

L'entretien des revêtements de la marque Spradling est similaire à celui des autres types de revêtements marins. Éliminez régulièrement les salissures et les débris en passant l'aspirateur ou en nettoyant le sol au jet d'eau. Si un nettoyage plus approfondi est nécessaire, vous pouvez utiliser des produits de nettoyage pour moquettes standard. Laissez le revêtement sécher complètement avant de le ranger. N'utilisez pas d'acétone, Pine-Sol® ou aucun nettoyant à base d'agrumes sur un revêtement Compass HB.

AUVENTS ET HOUSSES EN TISSU

Votre bateau Manitou est équipé de série d'un auvent Bimini et peut aussi être équipé d'une housse de mouillage ou d'un abri de pont. Ils sont fabriqués avec des tissus polyester Utopia HD® conçus pour les utilisations en milieu marin. Ce tissu est spécialement enduit pour résister aux dommages causés par l'eau, le soleil et la moisissure.

Remarque : Bien que ce type de tissu soit résistant à l'eau, les auvents Biminis et les bâches/ housses de bateau ne sont pas étanches au niveau des coutures. Pour en savoir plus sur les produits d'étanchéité disponibles, consultez votre revendeur Manitou.

Les tissus des auvents et des bâches doivent être nettoyés pour éviter l'accumulation des saletés. Chaque mois, brossez les saletés et les débris qui se sont détachés, puis nettoyez le tissu à l'eau douce. Si nécessaire, utilisez un détergent doux, tel que Ivory® ou Woolite®. Pour éviter d'endommager l'enduit hydrofuge et anti-moisissure, ne laissez pas le savon ou l'eau pénétrer complètement dans le tissu. Pour obtenir un séchage rapide, nettoyez les tissus de l'auvent et des housses pendant une journée ensoleillée.

Nettoyez chaque article en tissu avant chaque période de remisage. Évitez toujours de rouler ou de ranger votre housse en tissu lorsqu'elle est mouillée ou humide. Cela favoriserait le développement de moisissures.

Remarque : Les housses de mouillage ne sont pas conçues pour être entreposées pendant l'hiver. Veuillez consulter la section intitulée « Entreposage de votre bateau » dans ce Manuel pour plus d'informations sur les pratiques d'entreposage.

Pour obtenir le meilleur entretien possible des tissus de votre bateau Manitou, respectez toujours les recommandations suivantes :

- Protéger le tissu contre tout contact avec des arêtes et des coins tranchants. Réparez immédiatement toutes les déchirures.
- Évitez de laisser votre bateau couvert sous les arbres. Leur sève contient des produits chimiques qui peuvent altérer la composition des tissus.
- Ne laissez pas d'eau ou de neige lourde stagner ou former des flaques sur les surfaces en tissu.
- Ne jamais laver et sécher les articles en tissu à la machine.
- N'utilisez pas de solvants pour nettoyer les articles en tissu.
- Ne nettoyez pas les articles en tissu dans une station de lavage commerciale.
- Ne pas laver sous pression ni nettoyer à la vapeur les articles en tissu.

BOUTONS-PRESSION ET FERMETURES À GLISSIÈRES

Les boutons-pression et les fermetures à glissière des articles en tissu de votre nouveau bateau Manitou peuvent être rigides au début, mais ils s'assoupliront avec l'usage. Pour faciliter l'ouverture et la fermeture des boutons-pression, vous pouvez les lubrifier avec de la vaseline. Pour éviter les risques de déchirure, ne tirez pas sur la housse pour défaire une rangée de boutons-pression. Saisissez les boutons-pression un par un pour les ouvrir. Démarrez l'ouverture des fermetures à glissière en douceur afin d'éviter de les endommager. Ne forcez jamais une fermeture à glissière.

TISSUS ENDUITS DE VINYLE

Il est important de garder les tissus enduits de vinyle avec finition nappa/ acrylique propres et exempts de taches. Avant de nettoyer ces tissus, déterminez le degré de salissure. Suivez ensuite les instructions appropriées fournies dans cette section.

Remarque : Toujours éliminer les taches immédiatement.

SALISSURES LÉGÈRES

1. Humidifiez un chiffon doux avec une solution composée d'un volume de savon liquide ménager pour neuf volumes d'eau chaude.
2. Frottez doucement la zone tachée.
3. Rincez la zone avec un chiffon imbibé d'eau chaude.

SALISSURES IMPORTANTES

1. Humidifiez un chiffon doux et blanc avec une solution composée d'une part de Formula 409® ou de Fantastik® pour une part d'eau.
2. Frottez doucement la zone tachée.
3. Rincez la zone avec un chiffon imbibé d'eau chaude.

ÉLIMINATION DES TACHES

1. Humidifiez un chiffon blanc et doux avec une solution d'une partie d'eau de Javel pour neuf parties d'eau.
2. Frottez doucement la zone tachée.
3. Rincez la zone avec un chiffon humidifié à l'eau chaude pour éliminer complètement la solution de blanchiment.

Remarque : Toutes les méthodes de nettoyage doivent être suivies d'un rinçage complet à l'eau chaude propre.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

Vous et vos passagers devez connaître un certain nombre de choses importantes concernant l'entretien des tissus enduits de vinyle de votre bateau. Veillez à ce qu'ils respectent tous les précautions suivantes :

- La lotion solaire, le pollen/ sève des arbres et les feuilles mouillées peuvent contenir des colorants qui laissent des taches permanentes sur les tissus enduits de vinyle. Évitez les situations qui risquent d'exposer les tissus enduits de vinyle à ces substances.
- Certains nettoyants ménagers, les abrasifs en poudre, la laine d'acier et les nettoyants industriels peuvent endommager et décolorer vos articles en tissu enduit de vinyle.

- Les liquides de nettoyage à sec et les solvants pour laques ne doivent pas être utilisés sur les tissus enduits de vinyle. Ces substances effacent les motifs imprimés et éliminent la brillance.
- Toutes les cires doivent être utilisées avec prudence. De nombreuses cires contiennent des solvants et des colorants qui peuvent endommager de façon permanente le revêtement protecteur du tissu enduit de vinyle.
- Ne nettoyez jamais vos articles en tissu enduit de vinyle avec un nettoyeur haute pression. La pression de l'eau risque de les endommager.
- N'utilisez jamais de kérosène, d'essence ou d'acétone pour nettoyer le tissu enduit de vinyle. Ces produits enlèvent le revêtement protecteur.
- N'utilisez pas de produits à base de silicone. Ils extraient le plastifiant du vinyle et laissent le tissu enduit de vinyle dur, cassant et susceptible de se fissurer.

Dans certaines conditions, les tissus enduits de vinyle peuvent développer un état connu sous le nom de « tache rose » (« ou pinking »). Bien que la fabrication de Manitou et ses matériaux de haute qualité permettent d'éviter ce problème, les précautions suivantes doivent être prises :

- Bâchez votre bateau lorsqu'il n'est pas utilisé. Veillez à ce que la ventilation soit suffisante pour ne pas piéger l'humidité.
- Sortez du bateau le plus tôt possible les serviettes, les équipements ou les maillots de bain mouillés ou humides.
- Contrôlez l'humidité dans les armoires et les casiers en les laissant ouverts autant que possible. Placez des déshydratants pour absorber l'humidité.

ENTRETIEN DES SURFACES EXTÉRIEURES ET DES GRAPHIQUES

Dans certains cas, des stries peuvent apparaître sur les panneaux extérieurs en aluminium. Ces stries sont dues à l'accumulation d'humidité sur les parois des panneaux. Pour éliminer les stries, diluez dans un flacon pulvérisateur une tasse de Simple Green® dans quatre tasses d'eau. Vaporisez et essuyez. Évitez d'utiliser un mélange plus fort, qui pourrait endommager les graphiques en vinyle.

Les graphismes autocollants de votre bateau Manitou sont les meilleurs de la technologie moderne. Ils nécessitent peu d'entretien et doivent être traités comme toute surface peinte. Nettoyez régulièrement toutes les surfaces revêtues d'une peinture poudre. Il est recommandé de les nettoyer à l'eau froide ou tiède. Si des surfaces sales nécessitent un produit de nettoyage, choisissez un détergent neutre, par exemple du savon à vaisselle doux. Appliquez le produit de nettoyage et rincez immédiatement à l'eau froide. Évitez d'utiliser des solvants, des alcools et des nettoyeurs abrasifs, car ils risquent d'endommager la surface.

SECTION 10 :

ENTRETIEN DE VOTRE BATEAU MANITOU

Un entretien régulier est un élément important pour tirer le meilleur parti de votre bateau Manitou. Dans cette section, vous apprendrez ce que vous devez faire pour préserver et protéger votre nouveau bateau, afin d'en garantir la valeur pendant de nombreuses années.

CORROSION

Toutes les parties métalliques d'un bateau, y compris la coque, sont sujettes à la corrosion. Les bateaux sont exposés à deux principaux types de corrosion : la corrosion galvanique et la corrosion par courant vagabond. Ces deux types de corrosion surviennent dans toute eau qui n'est pas pure, mais elles sont plus fréquentes dans les eaux salées, saumâtres, riches en minéraux ou polluées. Ces types d'eau sont conducteurs. La conductivité augmentant avec la température de l'eau, l'action corrosive est accélérée dans les climats chauds.

Les bateaux à coque nue ou non peints utilisés dans ces conditions doivent être sortis de l'eau et rincés après chaque utilisation. Les quilles et les virures doivent faire l'objet d'une attention particulière pendant le rinçage. Les bateaux à coque nue ne doivent jamais rester au mouillage pendant la nuit, ni stockés sur des remorques équipées de glissières à moquette. Ne pas laisser un bateau en aluminium non protégé dans l'eau salée. Votre concessionnaire Manitou doit vérifier que des courants vagabonds internes ne sont pas présents dans la remorque et le bateau.

Demandez à votre concessionnaire de vous recommander une entreprise qualifiée et expérimentée pour peindre le fond de coque. Votre bateau sera protégé et le risque de corrosion réduit. Notez que peindre correctement un fond de coque avec une quille ou des virures présente des difficultés spécifiques. Il est donc indispensable de faire appel à un peintre professionnel expérimenté.

Des anodes sont également utiles, si elles sont bien installées. Discutez-en avec votre concessionnaire Manitou.

Remarque : La garantie Manitou ne couvre pas les dommages causés par la corrosion marine sur votre bateau Manitou.

Ne chargez jamais vos batteries lorsque le bateau est sur la remorque, surtout si la remorque est équipée de glissières en bois ou moquette. Vous devez donc sortir la batterie du bateau avant de la charger.

Remarque : Après une utilisation en mer, même après avoir rincé votre bateau avec de l'eau douce, le sel ne peut pas être éliminé à 100 %. L'accumulation de sel sur les surfaces des bateaux, souvent piégé sur le bois ou la moquette de la remorque, est un excellent conducteur d'électricité. Il peut provoquer de la corrosion si vous décidez de charger la batterie à bord de votre bateau sur la remorque.

SURFACES EN ALUMINIUM

Rincez régulièrement toutes les surfaces en aluminium de votre bateau. Utilisez de l'eau et des détergents doux pour nettoyer et protéger les tubes en aluminium. N'utilisez pas de produits chimiques agressifs ou d'abrasifs. Éliminez les taches ou la corrosion légère sur les tubes à l'aide d'un produit de polissage pour métaux de haute qualité. Éliminez les algues, l'écume et les autres formes de croissance marine lorsqu'elles sont encore humides, car elles sont difficiles à enlever une fois qu'elles ont séché.

N'utilisez PAS de nettoyants pour aluminium sur les tubes. Ces produits réagissent avec la cire de protection installée en usine sur les tubes. Ils peuvent provoquer des micro-rayures en spirales que seul un polissage peut faire disparaître.

Remarque : Au fil du temps, les surfaces en aluminium brillant non peintes s'oxydent et prennent un aspect gris terne. Cette couche oxydée est normale et n'endommage pas l'aluminium.

NETTOYAGE DU PONT EXPLORE MAX BI-MOTEUR

Le produit Meguiars Mirror Glaze Swirl Remover 2.0 (#9) est recommandé pour le nettoyage et l'élimination des légères imperfections sur les surfaces en plastique texturées du pont de l'Explore Max bi-moteur.



ENTRETIEN DES BATTERIES ET DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Les batteries doivent être solidement fixées dans leur logement. Vérifiez les connexions des batteries. Elles doivent être propres et toujours correctement serrées. Si vous constatez que le câblage est endommagé dans un endroit quelconque de votre bateau, consultez votre concessionnaire Manitou.

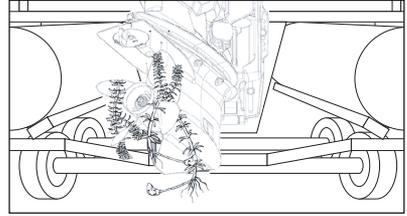
Lorsque vous n'utilisez pas souvent votre bateau, rechargez régulièrement les batteries pour qu'elles soit prêtes lorsque vous aurez envie de naviguer. Suivez toutes les instructions présentées dans votre Manuel du propriétaire des batteries.

⚠ AVERTISSEMENT

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique, qui peut provoquer des blessures graves et des dégâts matériels si elles ne sont pas manipulées avec précaution. Protégez vos yeux, votre peau et vos vêtements lorsque vous travaillez sur une batterie.

SECTION 11 : ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES (EAE)

Les espèces aquatiques envahissantes (EAE) sont des espèces végétales ou animales non indigènes qui menacent la diversité ou l'abondance des espèces indigènes. Elles menacent également l'écologie naturelle de la masse d'eau qu'elles infestent. Les EAE ont presque toujours un impact négatif sur l'environnement et la faune aquatiques, les activités récréatives ou commerciales.



Les exemples les plus courants d'EAE incluent le myriophylle en épi, l'hydrille, la lamproie marine, la moule zébrée, la carpe asiatique et les gobies. De nombreux autres exemples d'EAE existent dans les voies navigables du monde entier.

Un facteur typique des infestations d'EAE est que les espèces non indigènes sont introduites par l'activité humaine. Certaines EAE sont introduites par des opérations commerciales. Cependant, des EAE peuvent être introduites par des activités de navigation de plaisance. Le transport de bateaux de plaisance et d'équipements de sports nautiques d'une voie navigable à l'autre peut être un facteur important de propagation des EAE.

Il suffit de quelques petits morceaux d'organismes végétaux ou animaux accrochés à une hélice, à une remorque ou à un wakeboard pour transférer le matériel biologique suffisant et nécessaire pour établir une EAE dans une nouvelle voie navigable. Les premiers stades de reproduction de nombreuses EAE sont microscopiques. De petites quantités d'eau dans une cale, un vivier, une glacière ou piégées dans un compartiment peuvent contenir suffisamment d'organismes pour démarrer une infestation.

En tant que propriétaires de bateaux, nous DEVONS assumer nos responsabilités et participer activement à la prévention du transfert des EAE. Vérifier votre embarcation chaque fois que vous la sortez de l'eau ! Dans de nombreux cas, la loi l'exige. Alors, vérifier les règlements locaux des voies navigables que vous visitez.

NETTOYEZ, VIDANGEZ ET SÉCHEZ – TOUT, TOUT LE TEMPS !

Avant de quitter une voie navigable, suivez la procédure ci-dessous afin de prévenir la propagation des EAE.

NETTOYER

Inspectez et éliminez toutes les traces de boue, de plantes aquatiques, de poissons ou d'animaux sur le bateau, la remorque et tout équipement de sport nautique, avant son transport.

VIDANGEZ

Évacuez toute l'eau du bateau, y compris le ballast, la cale, le vivier, le moteur et le carter d'engrenages. Jetez les appâts vivants non désirés à la poubelle.

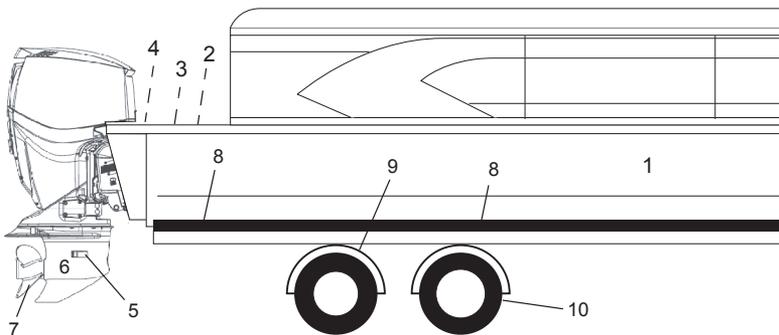
SÉCHEZ

Laissez le bateau sécher complètement avant d'arriver à un autre plan d'eau.

LISTE DE DÉTECTION DES EAE

Avant de quitter une voie navigable, suivez la procédure ci-dessous afin de prévenir la propagation des EAE.

Emplacement	Référence	Éléments à inspecter	✓
Bateau	1	Coque	
	2	Sol	
	3	Vivier	
	4	Puits arrière	
		Raccords d'entrée et de sortie d'eau	
		Ancres et lignes	
		Échelle d'embarquement	
		Transducteurs et autres dispositifs montés sur la coque	
Accessoires		Matériel et lignes de pêche	
		Seaux à appâts	
		Épuisettes	
		Équipement de sports nautiques (skis, planches à voile, etc.)	
	Cordes de remorquage		
Hors-bord	5	Filtres de prises d'eau	
	6	Boîtier d'engrenages	
	7	Hélice	
Remorque	8	Glissières et/ou rouleaux	
	9	Défenses et châssis	
	10	Pneus et roues (y compris la roue de secours)	
		Plaque d'immatriculation et support	
	Feux et câblage		



SECTION 12 :

POSITIONS ASSISES PENDANT LA NAVIGATION

Veillez vous référer à la plaque de capacité pour vérifier le nombre de personnes et la charge maximale spécifiques à votre bateau. Ne dépassez jamais le nombre de personnes et la charge maximale indiqués sur l'étiquette de capacité des Garde-côtes des États-Unis ou sur l'étiquette Avis de conformité canadien. En tant que capitaine, vous avez la responsabilité de charger correctement le bateau et de vérifier que tous les passagers sont bien attachés. N'oubliez pas que les limites définies sur les plaques de capacité s'appliquent dans des conditions météorologiques bonnes ou modérées. En cas d'eaux agitées, maintenez la charge embarquée nettement en dessous de la limite. Dans des conditions météorologiques idéales, il est recommandé de répartir la charge uniformément et d'éviter tout changement brusque de la répartition du poids embarqué. Cette recommandation est particulièrement importante lorsque le bateau est chargé jusqu'à la limite de sa capacité ou si les conditions météorologiques se détériorent. Il est également important de rappeler aux passagers qu'ils constituent une charge mobile et que leurs déplacements à bord ont une influence certaine sur le bateau, contrairement aux charges statiques. En général, aucun passager ou charge ne doit être déplacé avant l'arrêt du bateau, ou avant qu'il avance au ralenti.

Le nombre de personnes et la charge maximale autorisée peuvent varier en fonction du pays. Si vous avez des questions concernant l'emplacement des passagers ou la charge maximale autorisée de votre bateau, veuillez contacter votre concessionnaire Manitou local pour obtenir des informations supplémentaires.

En plus de l'étiquette Capacité des Garde-côtes des États-Unis, consultez le Guide du positionnement des sièges de Manitou où vous trouverez des recommandations spécifiques à chaque modèle.

SECTION 13 :

INDEX

A

Accessoire 40, 52
Accostage 11, 30, 36, 38, 44
Affichage numérique 37, 38, 39, 40
Alcool 10, 23, 24, 37, 58
Arceau Sport 32, 36, 52
Assurances 8, 19

B

Batteries 35, 59, 60
Boutons-étoile 32
Boutons-pression 57

C

Câblage 25, 35, 60, 62
Carburant 17, 22, 23, 24, 25, 31, 33
Chaînes de sécurité 32
Chargement 28, 30, 32, 55
Commandes 17, 35, 37-51
Commandes bi-moteur 50
Commutateurs 4, 37, 38, 39, 40
Conditions météorologiques 10, 11, 18, 25, 29, 63
Contenance 11, 19, 24, 26, 31, 63
Cordon de sécurité sur l'interrupteur du coupe-circuit 17
Corrosion 23, 25, 59, 60
Corrosion galvanique 59
Corrosion par courant vagabond 59
Coupe-circuit 37
Crochet d'attelage 31

D

Déclarations de sécurité 3
Direction 19, 28, 32, 33, 41, 43

E

Échelle 12, 26, 54, 62
Échelle d'embarquement de poupe 54
Élimination des déchets 8
Élimination des déchets sanitaires 8
Élimination des taches 57
Embarquement 12, 26, 54, 62
Entreposage du bateau 33, 56
Équipement de sécurité 9, 10, 16, 25
Équipement électrique 35
Espèces aquatiques envahissantes 61
Essence 17, 23, 24, 25, 58
Éthanol 24
Étiquettes de sécurité 4, 5, 10, 14, 15, 25

F

Fermetures à glissière 57
Feu de mouillage 36, 38
Feu(x) 16, 28, 30, 36, 38, 39, 40, 62
Feux de navigation 16, 36, 38
Fusibles 37

G

Garantie 1, 2, 5, 6, 7, 32
Graphiques 58

H

Hivernage 33
Housse de mouillage 32, 33, 56

I

Indicateur d'assiette 51

K

Klaxon 16, 38, 39, 40

M

Mise à l'eau 10, 25

Monoxyde de carbone 9

N

Navigation 11, 29, 36

Nettoyage 1, 6, 55, 56, 57, 58, 60

Numéro d'identification de la coque (NIC) 7

P

Passagers 1, 4, 6, 10, 11, 14, 26, 28, 31, 42, 57, 63

Peinture 33, 58, 59

Pilotage par manette iDOCK 44

Pilotage par manette (iDOCK) 44

Poids au timon 31

Positions assises pendant la navigation 7, 63

Profondeur d'eau 12

Puissance du moteur 26

R

Rampe de mise à l'eau 25, 30, 32

Rangement 28, 30, 33, 34, 56

Rangement de l'équipement embarqué 28

Ravitaillement 17, 24

Réglage de l'assiette 29

Remorquage 30, 31, 32, 52

Remorque 8, 25, 30, 31, 32, 33, 35, 59, 61, 62

Répartition du poids 28

Revêtement de sol 55, 56

Revêtement de sol en vinyle 55

S

Sécurité de la baignade 12, 13

Sécurité de la navigation 1, 6, 10

Sécurité du ski nautique 13

Sécurité du système d'alimentation en carburant 17

Situations dangereuses 3, 29

Ski nautique 13

Supports d'entreposage 34

Surface extérieure 58

Surfaces en aluminium 60

Système de commandes transmission et accélérateur 42, 51

Systèmes de direction 42, 44

T

Tableau de bord 37, 38, 39, 40

Tissu 56, 57, 58

Tissus enduits de vinyle 57, 58

Transport sur remorque 30, 32

Trousse du propriétaire 4, 5, 6, 37, 43, 51

U

Utilisation prévue 6

V

Vêtement de flottaison individuel (VFI) 9, 13, 16

Vitesse 9, 11, 13, 28, 29

Vitesse de navigation 28, 29, 50

Vivier 30, 33, 52, 61, 62



BRP RÉINVENTE LA FAÇON DONT VOUS PARCUREZ LE MONDE

Manitou est l'une des nombreuses histoires de réussites de BRP. Cette entreprise mondiale a créé certains des produits les plus audacieusement novateurs et des expériences qui transforment votre vie.

Ce n'est pas la destination qui compte, mais le voyage... votre voyage.

Découvrez nos marques

ski-doo **LYNX** **SEA-DOO** **CAN-AM** **ROTAX** **ALUMACraft** **MANITOU** **QUINTREX**

www.brp.com

